

Ar(abes)ques

OCTOBRE - NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2024

DOSSIER

30 ans de coopérations documentaires *Une ruche de compétences et de partages*

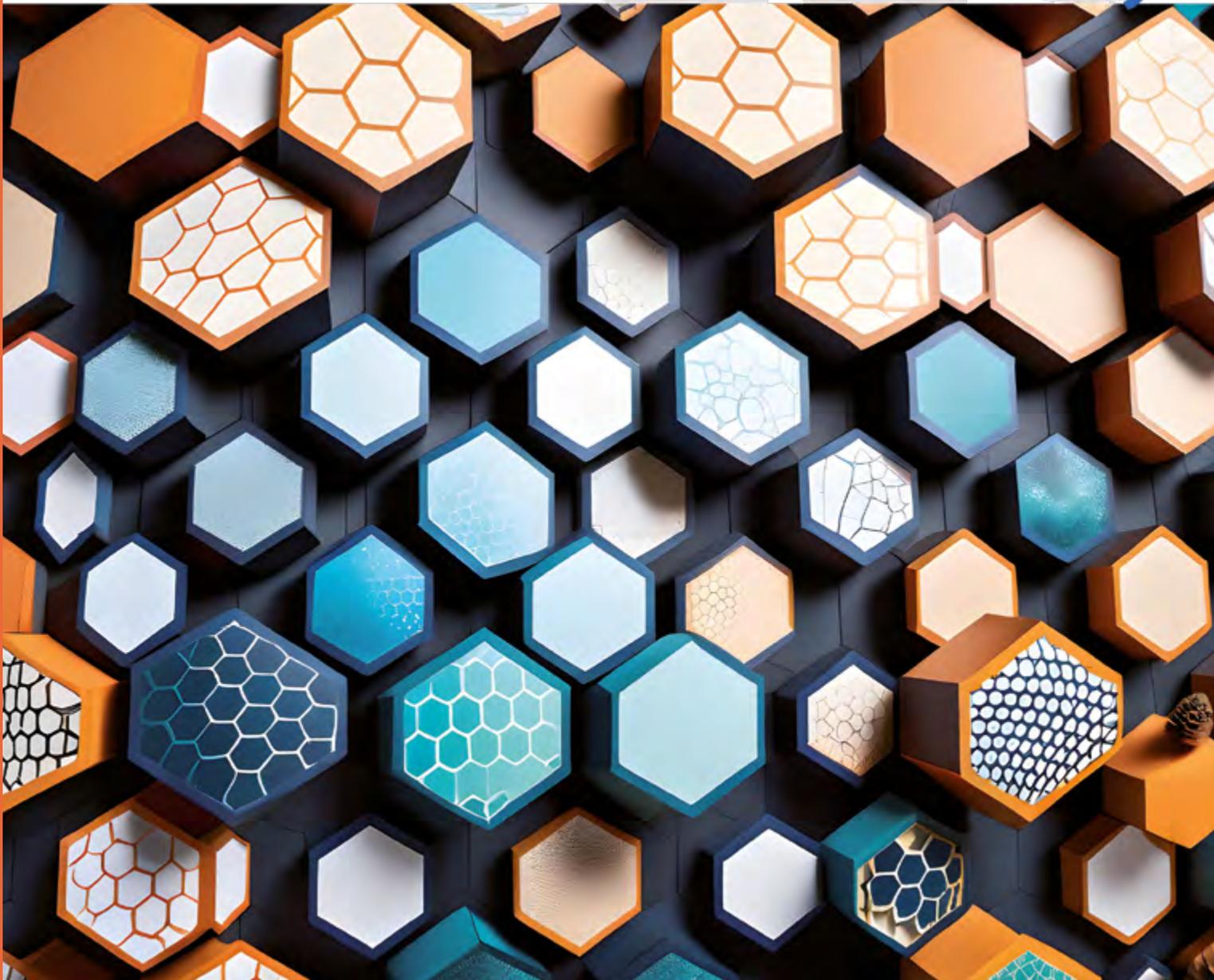
DU CÔTÉ DE L'ABES • Réinformatisation et réorientation des activités de l'Abes

PLEINS FEUX SUR • Atrium à l'Université Paul-Valéry Montpellier 3

SYSTÈME D • Carnets de bal : entrez dans la danse du catalogage

INTERNATIONAL • Retour sur le PIDFest

abes
agence bibliographique
de l'enseignement supérieur



Sommaire

(Dossier)

30 ans de coopérations documentaires Une ruche de compétences et de partages

05 30 ans de coopérations documentaires
CHRISTINE FLEURY

06 Dis, et avant l'Abes ? YVES MORET

08 Le Système universitaire de
documentation : un réseau évolutif
NICOLAS MORIN

10 Guider et transmettre : un écosystème
pédagogique au service des
professionnels de la documentation
dans l'ESR JEAN-MARIE FEURTET

13 L'évolution des réseaux de l'Abes

14 Paroles de correspondants

17 Et pour vous que signifie « faire partie
d'un réseau » ?
JEAN-MARIE FEURTET ET LAURENT PIQUEMAL

18 BnF et Abes : 30 ans de coopération
au service des usagers
EMMANUEL JASLIER ET MONIQUE PUJOL

20 L'Amue, plus de 30 ans de solutions et
de services mutualisés pour l'ESR
SIMON LARGER

22 Swiss Library Service Platform,
un fournisseur de services central pour
la formation et la recherche en Suisse
HANS SCHÜRMAN ET CHRISTIANE NIKLOWITZ

4 (Du côté de l'Abes...)

Projet «Réinformatisation» et
réorientation des activités
courantes de l'Abes

24 (Pleins feux sur...)

Atrium à l'Université Paul-Valéry
Montpellier 3 MARC DUMONT

26 (Système D...)

Carnets de bal : entrez dans la danse
du catalogage LISE ESCHENBRENNER ET
PASCALE GUILLEN-CASADESUS

27 (International...)

PIDFest : once upon a time in a library,
gathered the community CAROLE MELZAC

28 (Portrait)

Sarah Hurter-Savie, responsable du
service Signalement, Directrice du
SCD de l'Université Côte d'Azur

Ar(abes)ques REVUE TRIMESTRIELLE DE L'AGENCE
BIBLIOGRAPHIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,

227, avenue du Professeur Jean-Louis Viala, CS 84308, 34193 Montpellier cedex 5.
Tél. 04 67 54 84 10 - <https://abes.fr> La revue Arabesques est accessible en ligne
via la plateforme Prairial : <https://publications-prairial.fr/arabesques>

Directeur de la publication : Nicolas Morin. Coordination éditoriale et secrétariat
de rédaction : Christine Fleury. Comité de rédaction : Christophe Arnaud, Jean-
Marie Feurtet, Christine Fleury, Morgane Parra, Laurent Piquemal, Marie-Pierre
Roux (Abes), Frédérique Joannic-Seta (SCD Université Rennes 2), Yann Marchand
(SCD Université de Nantes).

Iconographie rassemblée par Christophe Arnaud (Abes).

Conception graphique : © Anne Ladevie / Atelier à suivre www.anneladevie.com.

Impression : Pure Impression.

ISSN (imprimé) 1269-0589 / ISSN (en ligne) 2108-7016

Revue publiée sous licence Creative Commons CC BY-ND 2.0 (Paternité - Pas
de modifications) sauf pour les images qui peuvent être soumises à des licences
différentes ou à des copyrights. Couverture : Crédit photo Adobe Stock – iSky
Media, motif géométrique alvéolaire en forme de nid d'abeille, généré à l'aide de
l'IA. Les opinions exprimées dans Arabesques n'engagent que la responsabilité
de leurs auteurs.



(Le billet du directeur...)

Une nouvelle formule pour les Journées Abes

Les Journées Abes, qui existent dans leur format actuel depuis 2007^[1], ont joué un rôle déterminant dans la structuration des réseaux de l'Abes. Initialement organisées dans un amphithéâtre de l'Université Montpellier 2 et centrées sur les questions de signalement, les « journées réseau Sudoc » ont connu un tournant décisif lors de leur déménagement au Corum, palais des Congrès de Montpellier. Cette évolution, qui a transformé leur organisation comme leur conception, a ouvert la voie à de nouvelles dimensions (conférences inaugurales et tables rondes à portée internationale, ateliers et tutoriels, salon professionnel, soirée de gala...), renforçant ainsi l'attrait des Journées en offrant un cadre particulièrement propice au réseautage.

Au fil des années, les Journées Abes se sont imposées comme un événement professionnel majeur de la fin d'année universitaire. Chaque mois de mai, Montpellier devient un carrefour où les acteurs de l'IST se rencontrent pour discuter des développements récents, des innovations, et des défis à venir dans notre domaine. Avec le temps, les Journées Abes ont pris une ampleur considérable. Ainsi, en 2024, plus de 500 participants ont participé à l'événement, témoignant de l'importance de ce rendez-vous dans le calendrier des professionnels des bibliothèques de l'ESR et de leur intérêt pour les sujets abordés. Il est donc crucial de maintenir cet événement qui permet de faire le point sur les activités de l'Abes et favorise les échanges entre professionnels des réseaux documentaires.

Cependant, dans leur format actuel, les Journées Abes présentent certaines limitations, notamment d'ordre logistique et administratif. Organiser des ateliers regroupant plus de 100 personnes chacun rend difficiles les échanges approfondis et limite la personnalisation des discussions. De plus, pour certains collègues intéressés par des sujets spécifiques, justifier un déplacement de plusieurs jours pour assister à un événement aux thématiques aussi variées, peut s'avérer compliqué.

Pour rester en phase avec les enjeux de la documentation dans l'ESR, les Journées Abes devaient évoluer. Nous avons donc décidé de conserver le format actuel, qui a fait ses preuves, mais en l'adaptant selon un rythme bisannuel, en alternance avec un autre type de rencontres, axées sur des thématiques ciblées. Organisées chaque année impaire, ces nouvelles rencontres seront ouvertes à un nombre plus restreint de participants, favorisant ainsi une interaction de qualité entre les participants. En se concentrant sur des thèmes spécifiques et

en approfondissant certains sujets d'actualité, elles visent à enrichir les échanges professionnels et à mieux cerner les enjeux auxquels sont confrontés les acteurs du secteur. Notre objectif est de proposer des sessions pertinentes et engageantes, répondant aux besoins de notre communauté.

Cette décision s'inscrit dans le cadre du projet d'établissement 2024-2028, qui incite l'Abes à élargir son audience et à renforcer le dialogue avec les autres acteurs de l'ESR. Qu'il s'agisse des écoles doctorales, des directions des systèmes d'information (DSI) des établissements, des directions de la recherche ou des organismes d'évaluation et de financement, chacun montre un intérêt croissant pour nos données. Pour répondre à cette dynamique et améliorer les interactions avec ces parties prenantes, il est primordial d'adapter notre approche et de nous tourner vers eux.

Pour initier cette nouvelle formule, nous avons choisi de consacrer l'édition 2025 à l'exploration des liens entre les Identifiants Pérennes (PIDs), les données bibliographiques, et le pilotage de la recherche. Nous analyserons la circulation de ces données au sein des systèmes d'information de la recherche, ainsi que leur utilisation dans les établissements, tant au niveau national qu'international. Les PIDs jouent un rôle crucial dans l'identification et la gestion des ressources académiques, et leur intégration avec les données bibliographiques est essentielle pour une gestion efficace de la recherche. L'intégration de nos métadonnées dans les logiciels du secteur, en particulier les *Current Research Information Systems* (CRIS), sera également examinée. En explorant ces liens, nous souhaitons offrir de nouvelles perspectives sur l'exploitation des données pour soutenir la recherche et renforcer les collaborations internationales.

Tout en s'adaptant aux nouvelles réalités et aux attentes croissantes de l'écosystème de la recherche, les Journées Abes restent donc un rendez-vous incontournable pour les professionnels de la documentation.

NICOLAS MORIN
Directeur de l'Abes

[1] <https://abes.fr/evenements/journees-abes/journees-abes-30-31-mai-2007>



Réinformatisation : point d'étape



Dès l'approbation de son Projet d'établissement 2024-2028 en novembre dernier, l'Abes a engagé la première phase de sa réinformatisation.

Pour lancer ce projet stratégique, l'Abes a collaboré étroitement avec la Commission SDSI (Signalement, Données et Système d'Information) de l'ADBU, ainsi qu'avec les principaux clubs utilisateurs des systèmes de gestion de bibliothèques (SGB) du réseau Sudoc. A l'issue de ces travaux préparatoires :

- **Un document synthétique** a été élaboré pour décrire les données produites et gérées par l'Abes. Il couvre l'ensemble des applications de signalement et de gestion, permettant ainsi de faciliter l'identification des données à migrer et de mieux définir les chantiers de modifications en masse qui pourront s'avérer nécessaires.
- **Un sourcing** a été réalisé auprès de plusieurs fournisseurs afin d'analyser en détail les offres disponibles sur le marché, d'en évaluer les coûts, et de préparer le cadre contractuel des futures

procédures de marchés publics. Ce travail préliminaire vise à identifier les meilleures solutions tout en garantissant une préparation rigoureuse du cadre juridique et financier.

- **Un benchmark** a été conduit auprès de plusieurs grandes bibliothèques internationales, permettant des échanges approfondis sur leurs systèmes de gestion de métadonnées (SGM). Cette analyse a permis d'évaluer les forces et les faiblesses de chaque système en fonction des missions de ces établissements.
- Un travail de fond a été mené afin de formuler - de manière neutre, synthétique et techniquement agnostique - l'ensemble des besoins que devra satisfaire le futur SGM. Ce document constituera la **base de la rédaction du cahier des charges**, prévue pour le dernier trimestre 2024, en vue du lancement du marché de « Réinformatisation » en 2025.

→ **Une présentation de cette première phase a été proposée lors des Journées Abes de mai dernier. Consulter la vidéo :**
<https://abes.fr/evenements/journees-abes/journees-abes-2024>

Réorientation des activités courantes de l'Abes

Le 27 juin dernier, le Conseil d'administration de l'Abes a voté à l'unanimité la réorientation de certaines de ses activités courantes.

Cette décision, qui concerne notamment l'évolution des applications, la gestion des données et la normalisation, s'inscrit dans une stratégie visant à concentrer les efforts de l'Abes sur la mise en oeuvre de son Projet d'établissement 2024-2028. L'objectif pour l'agence est de mobiliser pleinement ses ressources, de relever les défis technologiques et organisationnels à venir, tout en garantissant la qualité des services proposés aux réseaux documentaires. Une communication détaillée sera diffusée à ce sujet par les canaux habituels, afin de permettre aux professionnels des réseaux de comprendre

pleinement ces évolutions et d'en mesurer l'impact sur leurs activités.

Il s'agit d'une étape nécessaire pour assurer le succès de ce projet ambitieux, qui vise à transformer en profondeur les processus et outils de l'Abes, tout en répondant aux besoins en constante évolution de ses partenaires et utilisateurs.

Cette réorientation sera réexaminée après le déploiement du Système de Gestion de Métadonnées (SGM), prévu pour 2027. Le changement de système impliquera *de facto* de nouvelles modalités de collaboration avec les réseaux, tout en ouvrant la voie à de nouvelles offres de services.

→ **Le compte-rendu des décisions du Conseil d'administration est disponible sur le site de l'Abes :**
<https://abes.fr/l-abes/organisation-et-gouvernance/conseil-d-administration>

30 ANS DE COOPÉRATIONS DOCUMENTAIRES

Depuis trois décennies, les bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) françaises, fédérées autour de l'Abes, se sont engagées dans un projet collectif ambitieux et fécond. Portée par une implication politique au long cours de la part du MESR (p. 6-7), la mise en place progressive des réseaux documentaires de l'ESR a permis d'unifier les pratiques documentaires tout en garantissant un accès harmonisé à l'information scientifique et technique pour l'ensemble de la communauté universitaire. Coordinné par le service Accompagnement des Réseaux, le dossier de ce nouveau numéro d'Arabesques revient sur ces **30 ans de coopérations documentaires**, en mettant l'accent sur le rôle de l'Abes dans la mise en œuvre d'une culture professionnelle commune au sein des bibliothèques de l'ESR, créant ainsi les conditions d'une véritable dynamique collective.

LES DYNAMIQUES DU RÉSEAU DOCUMENTAIRE DE L'ESR

En s'appuyant sur le partage des connaissances, le développement des compétences et l'accompagnement proposés par l'Abes (p. 8 à 12), les bibliothèques de l'ESR se sont progressivement outillées de systèmes et de méthodes performants pour cataloguer, signaler, indexer leurs ressources et en diffuser les (méta)données. Les projets collaboratifs se sont multipliés, favorisant les échanges entre bibliothécaires de différents horizons, une coopération qui a non seulement contribué à l'amélioration continue des services documentaires, mais constitue le socle d'une harmonisation des pratiques professionnelles. Dans cette perspective, l'assistance, la formation et la documentation proposées par l'Abes jouent un rôle structurant en permettant aux professionnels d'acquérir les compétences nécessaires pour appréhender les évolutions technologiques et organisationnelles des métiers de la documentation. Autant d'actions

au long cours ayant contribué à l'émergence d'une communauté professionnelle, soudée autour de pratiques communes et de valeurs partagées.

TÉMOIGNAGES ET RETOURS D'EXPÉRIENCE

Pour incarner ce dossier, il était essentiel de donner la parole aux principaux acteurs de cette aventure collective, au premier rang de laquelle figurent les Correspondants des réseaux de l'Abes (p. 14 à 17). De même, l'article rédigé par les responsables respectifs des départements Coopération et Métadonnées de la Bibliothèque nationale de France, établissement partenaire de la première heure, revient sur la coopération au long cours entre la BnF avec l'Abes (p. 18-19). Autre retour d'expérience, le directeur de l'Amue met en lumière le potentiel de mobilisation des communautés de l'ESR pour la co-construction de solutions mutualisées (p. 20-21). Nous avons aussi souhaité ouvrir une fenêtre sur l'international en donnant la parole à nos partenaires SLSP (*Swiss Library Service Platform*), afin de comprendre comment ces dynamiques collaboratives se déclinent au-delà des frontières françaises (p. 22-23).

LES ORIENTATIONS DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Enfin, ce dossier présente les orientations du nouveau projet d'établissement de l'Abes pour les années à venir (p. 9). Si la réinformatisation du système universitaire de documentation en constitue l'un des enjeux majeurs, ce projet d'envergure, qui nécessite de repenser les outils et infrastructures au service des bibliothèques et de la communauté de l'ESR, entend bien favoriser les dynamiques de coopération qui font la force du réseau documentaire de l'ESR depuis trois décennies.

CHRISTINE FLEURY

Responsable de la communication, Abes

Dis, et avant l'Abes ?

À l'occasion de la journée d'études *La carte et les territoires* qu'elle organisait, dans le cadre de son 50^{ème} congrès, l'association française des directeurs et personnels de direction des bibliothèques universitaires et de la documentation (ADBU) a réalisé une enquête auprès de ses membres, et à la question « qu'est-ce qui a le plus marqué l'évolution des bibliothèques et services documentaires depuis vos débuts ? » fut répondu « de façon beaucoup plus minoritaire¹ : développement des réseaux, fonte du rôle de l'État central, dégradation du service public ». Cette réponse avait, et a toujours, de quoi interroger l'auteur, qui parmi ses nombreuses activités professionnelles fut le dernier directeur du CN CCN², chef de la mission et directeur du projet « catalogue collectif de France » et adjoint au directeur des services et des réseaux (BnF), et chef du département de la tutelle et du réseau (DGMIC-SLL).

LE TEMPS DES PIONNIERS (OU L'ÂGE D'OR DES RÉSEAUX DE BIBLIOTHÈQUES)

Comment interpréter la minoration de la part du développement des réseaux dans la perception des répondants à cette enquête ? La raison principale est qu'il s'agit maintenant de l'« histoire ancienne ». La « période 1968-1985 a été appelée l'âge d'or des réseaux coopératifs »³. Le mouvement démarre en Amérique du Nord, au moment du développement du Contrôle bibliographique universel, notamment par le partage de l'utilisation des gros systèmes informatiques centralisés parallèlement. Cette utilisation de l'informatique a alors pour objectif l'amélioration de la diffusion de notices en format ISBD : en France, de 1976 à 1984, les bibliothèques peuvent s'abonner aux notices de la bibliographie nationale des livres et périodiques, produites par le

système CANAC (catalogue national centralisé) ... pour les intercaler dans les tiroirs de leurs catalogues locaux⁴.

En France, le ministère chargé de la culture met en œuvre en 1982 un logiciel intégré de bibliothèque en réseau automatisé (LIBRA), destiné principalement aux bibliothèques centrales de prêt. C'est avant tout un catalogue partagé, qui souffre de la faiblesse des capacités de Transpac (capacité 1200 bauds, soit 2000 fois moins rapide que la fibre domestique actuelle !), peu compatible avec le travail en temps réel. Le système est arrêté à la fin de 1990.

Côté BU, à partir de 1983, le catalogue collectif national des publications en série (CCN-PS) est développé, en accord avec le ministère de la Culture pour permettre le signalement et la localisation des collections de périodiques. Le CCN-PS est organisé de façon décentralisée pour l'alimentation des états de collection, et centralisée pour le contrôle bibliographique. Chaque établissement peut localiser ses collections, après avoir signé une convention par laquelle il s'engage à les communiquer. En revanche, le catalogage de nouvelles notices bibliographiques est réalisé sur bordereau transmis, avec une photocopie de la page de titre à l'un des trente-quatre centres régionaux, rattachés à une bibliothèque universitaire.

La même année, la base Téléthèses est mise en œuvre pour consolider et donner un accès ouvert aux données de signalement des thèses, à partir des bordereaux transmis aux trois pôles de signalement, qui se chargent de la relecture, du formatage et de la saisie de ces informations : BMIU de Clermont-Ferrand, pour les disciplines de santé, Fichier central des thèses (Nanterre) pour les thèses de lettres, sciences humaines et sociales, et l'InIST pour les thèses de sciences.

[1] Souligné par l'auteur, en quelque sorte un « vétéran » encore en activité, presque de tous ces « bons coûts », qui a essayé d'asseoir ses souvenirs sur quelques références pour des collègues un peu curieux...

[2] Centre national du catalogue collectif national, cette structure s'est fondue dans l'Abes une dizaine d'années après sa création (par Jacques Bourgain, en 1983) ; elle réunissait les services du CCN PS, de Téléthèses et de RAMEAU.

[3] Catherine LUPOVICI, « La conversion rétrospective des catalogues », *Bulletin des bibliothèques de France* (BBF), 1991, n° 1, p. 25-31.

[4] « L'invité du mois : Françoise Bourdon », *BnF – actualités du catalogue : produits et services bibliographiques*, 2016, n° 41



Crédit photo Adobe Stock – Olena, généré à l'aide de l'IA

En ce qui concerne les monographies, le projet Pancatalogue (PK), ouvert aux bibliothèques universitaires depuis octobre 1991, localise les collections d'ouvrages catalogués dans l'une des trois sources retenues par le ministère : réseau Sibil France, BN-Opale et OCLC. Le PK est alimenté périodiquement à partir des sources dans lesquelles les établissements ont réalisé leur catalogage.

Ces trois systèmes ont pour vocation première la localisation des documents en vue du prêt entre bibliothèques, une application étant développée en parallèle. Il ne s'agit donc pas de réservoir de données bibliographiques pouvant alimenter les catalogues locaux, le déploiement des SIGB n'étant encore qu'à ses débuts, en particulier pour les BU. À la différence des grands réseaux nord-américains – OCLC, qui a fini par les absorber, mais surtout *Research Libraries Group* (RLG) ou *Western Libraries Network* (WLN) – qui offrent des services très variés : « acquisitions, contrôle d'autorité, fonds par lots, bibliographie/catalogage, catalogues sur CD-ROM, bases de données de citations et de textes intégraux, services d'évaluation des collections, préparation de bases de données, prêt entre bibliothèques et

Au-delà des infrastructures techniques, le réseau est un outil de coopération

services Internet »⁵, les ambitions des applications nationales concernent davantage l'échange de documents par le biais du PEB. Pourtant, en 1990, l'hypothèse est évoquée d'utiliser PK comme « l'outil nécessaire d'une évaluation nationale et locale des collections et l'instrument indispensable d'une politique concertée en matière d'acquisition et de conservation »⁶, à l'image de *Conspectus* développé par RLG, même si cette dimension disparaît 4 ans plus tard⁷.

LA BELLE ÉPOQUE (OU LES GRANDS CHANTIERS)

Le (re)démarrage de la politique « réseau » pour les bibliothèques est lié d'une part à la publication du rapport Beck⁸, qui met en évidence le développement simultané de trois systèmes informatiques de bibliothèques, aboutissant à la rédaction d'un *schéma directeur de l'information bibliographique*, et à l'annonce par le président de la République le 14 juillet 1988 de la construction et l'aménagement de l'une des bibliothèques les plus modernes du monde, qui sera « d'un genre entièrement nouveau », et pour lequel des crédits d'un ordre de grandeur jusqu'ici inconnu des bibliothécaires, ne manqueraient pas d'être mobilisés.

Dans cette dynamique, était lancé au tout début des années 1990 le *schéma directeur informatique des réseaux de bibliothèques universitaires*, avec la double perspective de la « participation à l'informa-

tisation des établissements et... la mise en place de catalogues collectifs et outils informatiques »⁹ modernisés et interconnectés. Chacun de ces projets a associé des représentants de l'ensemble des parties, assurant un niveau d'information réciproque évitant les interactions négatives.

Les moyens ont été au rendez-vous, l'État (la tutelle) y a pourvu. En valeur 2024, de manière assez approximative, mais les ordres de grandeur sont significatifs, entre 35 et 40 M€¹⁰ ont été consacrés aux applications « réseau » : Sudoc, CCFr, et surtout les chantiers de conversion rétrospective, sans doute pour près de la moitié de l'investissement.

FAIRE RÉSEAU, FAIRE MÉTIER (OU LA COOPÉRATION COMME VALEUR CENTRALE)

Alors, les applications du réseau – des réseaux – existent depuis une vingtaine d'années. Il n'est aujourd'hui plus question de les développer, mais de les moderniser et de les compléter. L'État central continue d'y prendre sa part, désormais par le biais de ses opérateurs, établissements placés sous sa tutelle. Mais à ce stade, ce court papier n'a traité qu'un

des aspects du réseau : au-delà des infrastructures techniques supportant la circulation d'informations et de données, le réseau, même hiérarchisé, est un outil de

coopération : « en contrepartie de l'indispensable discipline, les utilisateurs bénéficient des avantages d'un réseau, et en premier lieu de l'économie de temps »¹¹ et de moyens. C'est dans la coopération que doivent et ne peuvent que prospérer les réseaux. C'est le sens de la table ronde organisée par la BnF lors des *18^e journées des pôles associés et de la coopération* (18 octobre 2022) si bien sous-titrées les valeurs de la coopération, qui se proposait « à travers divers projets locaux régionaux ou nationaux d'explorer des parcours, depuis les formations jusqu'au partage d'expériences, de bonnes pratiques, sans oublier la pérennisation et l'accessibilité de l'expertise acquise, des données collectées ». Faire réseau n'est pas qu'une question de tuyauterie, c'est aussi faire métier. Le dynamisme et le succès constants des Journées Abes en sont la preuve.

Que nos plus jeunes collègues soient rassurés : l'action de l'État est toujours présente, et pour des montants récurrents bien plus élevés, dans la négociation des licences nationales de la documentation électronique. Les temps ont changé, la priorité s'est désormais tournée vers le contenu primaire (et ses métadonnées) et plus seulement vers le signalement.

YVES MORET

Conservateur général des bibliothèques
Ministère de l'enseignement supérieur
et de la recherche, Département diffusion des
connaissances et documentation
yves.moret@enseignementsup.gouv.fr

[5] Cf le communiqué annonçant la fusion (<https://www.loc.gov/flicc/svcdir/wl.html>), à compter du 1^{er} janvier 1999.

[6] Anne-Marie MOTAIS DE NARBONNE, « Pancatalogue un exemple de produit en réseau », *Bulletin d'informations de l'association des bibliothécaires français*, 1990, n° 149, p. 45-47.

[7] Anne-Marie MOTAIS DE NARBONNE, « Pancatalogue : un catalogue collectif de livres pour l'enseignement supérieur », *Bulletin des bibliothèques de France* (BBF), 1994, n° 1, p. 28-38.

[8] Francis BECK, *Mission d'étude et de propositions sur la Bibliothèque nationale ; rapport au ministre de la culture et de la communication*, Paris, 1987.

[9] Françoise PELLÉ, « Le schéma directeur informatique des réseaux de bibliothèques universitaires », *Bulletin des bibliothèques de France* (BBF), 1992, n° 2, p. 78-80.

[10] Compte non tenu des coûts de personnels, et des dépenses BnF pour son SI et la rétroconversion de ses catalogues.

[11] Françoise REGRAIN, « L'informatisation pour quoi faire? », *Bulletin des bibliothèques de France* (BBF), 1985, n° 3-4, p. 284-293.

Le Système universitaire de documentation : un réseau évolutif

Le décret n°94-921 du 24 octobre 1994 portant création de l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur lui fixe comme première mission de «recenser et localiser les fonds documentaires des bibliothèques de l'enseignement supérieur dans le but de faciliter l'accès aux catalogues bibliographiques, aux bases de données ainsi qu'aux documents» (article 2).

L'Abes est donc née pour réaliser le catalogue collectif Sudoc. Ainsi chaque année, depuis sa création (sauf en 2020), ont été « déployés » dans le Sudoc des fonds issus de nouveaux établissements. Mais cette pratique vaut d'être interrogée aujourd'hui : comment cette mission centrale a-t-elle été historiquement interprétée et que signifie-t-elle au regard du nouveau Projet d'Établissement ? À l'heure où on parle d'adapter le décret de l'Abes, et en particulier l'article 2 qui décrit nos missions, comment cet objectif initial peut-il être renouvelé plus de 30 ans après ?

LA NAISSANCE DU SUDOC

Il faut d'abord noter que ni l'Abes ni le Sudoc ne sont créés *ex nihilo* : la « mise en œuvre » du Sudoc consiste en la fusion de trois catalogues communs préexistants et complétée du catalogue d'un réseau spécifique aux périodiques, qui réunissaient les bibliothèques, quel que soit leur ministère de tutelle. Le premier d'entre eux, SIBIL-France, est à la fois un logiciel et un réseau, mis en œuvre à Montpellier en 1982 sur la base d'un logiciel développé à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne, et exploité sur les machines du Centre national et universitaire sud de calcul (le CNUSC, à Montpellier), ancêtre du CINES. Dès le départ, l'objectif est bien de constituer un réseau des BU françaises dans une logique de catalogage partagé.

Le réseau Auroc, appuyé sur OCLC, son catalogue international et ses logiciels, se développe dans

les années 1990, mais plutôt dans une logique de catalogage dérivé, étant donné la taille du réservoir proposé par OCLC.

Enfin, un certain nombre de bibliothèques de l'enseignement supérieur participent quant à elles au réseau BN Opale, géré par la Bibliothèque nationale. Le catalogue Sudoc jusqu'au début de 2002, c'est donc d'abord, largement, la reprise de ces réseaux, qui intègrent d'ores et déjà des fonds de bibliothèques qui ne sont pas, au sens du décret de création de l'Abes, des « bibliothèques de l'enseignement supérieur ». SIBIL-France, pour ne prendre que cet exemple, comprenait les fonds de la bibliothèque de l'Institut Occitan de Cultura (CIRDOC) à Béziers, ceux de la bibliothèque des archives départementales de l'Hérault, ou de la bibliothèque municipale de Lunel. D'ailleurs, toutes n'y restent pas. Dès le départ, l'interprétation de la notion de « bibliothèque de l'enseignement supérieur » est donc assez souple et pragmatique.

LA SPÉCIFICITÉ DU RÉSEAU SUDOC DES PUBLICATIONS EN SÉRIE, OU SUDOC PS

Par ailleurs, les périodiques représentent dès le départ un sujet spécifique, qui fait l'objet d'une organisation et d'un traitement à part : le réseau Sudoc PS (Système universitaire de documentation pour les publications en série) s'inscrit en effet dans la continuité du CCNPS (Catalogue collectif national des publications en série), dont les données historiques sont intégrées au Sudoc et dont la production courante obéit à des règles particulières. Existant depuis la fin des années 1980, son périmètre est bien plus étendu que celui des bibliothèques de l'enseignement supérieur dites « déployées » puisqu'à celles-ci s'ajoutent des bibliothèques des collectivités territoriales ainsi que des centres de documentation du secteur privé ou associatif. L'obligation de dépôt légal des thèses de doctorat sous format électronique, confiée à l'Abes par l'arrêté d'août 2006, représente une autre évolution du périmètre. L'Abes intègre ainsi dans son catalogue des institutions habilitées à délivrer le doctorat, quel que soit leur lien administratif avec le ministère de l'enseignement supérieur. C'est le cas, par exemple, de l'École polytechnique, sous tutelle du ministère des Armées.



Au fil des années, les critères d'entrées dans le Sudoc se transforment donc imperceptiblement, et l'acceptation du déploiement repose de plus en plus essentiellement et uniquement sur la pertinence et l'intérêt des collections proposées dans le contexte de l'enseignement supérieur. Ainsi, la réponse est évidemment positive pour l'INSEE, dernière grande bibliothèque entrée en 2019, qui dépend du ministère de l'Économie et des Finances. L'INSEE n'a pas charge d'enseignement et ne délivre pas de diplômes, mais ses collections sont considérées indispensables pour les chercheurs.

Pragmatique quant au principe de l'entrée, la démarche est aussi pragmatique quant aux prérequis techniques imposés. Il est un principe resté constant depuis l'ouverture du catalogue collectif : en théorie, une bibliothèque entre dans le Sudoc pour y signaler, non pas un fonds spécifique, mais l'ensemble de ses collections. En pratique néanmoins, les choses ne sont pas si simples : après les intégrations initiales des réseaux fondateurs, un déploiement ne signifie pas nécessairement le versement de l'intégralité du catalogue rétrospectif dans le Sudoc. Participer au catalogue collectif, c'est d'abord et avant tout contribuer au titre de ses collections courantes. Il peut ainsi se passer des années avant que le catalogue local ne soit intégralement repris et localisé.

DES DÉPLOIEMENTS PAR CAPILLARITÉ

Enfin, le réseau bouge naturellement au fil du temps : les bibliothèques fusionnent, divorcent plus rarement, s'intègrent parfois à des réseaux techniques partageant un même logiciel de gestion de leur catalogue, etc. Ce dernier point est crucial : toute l'organisation du réseau Sudoc est aujourd'hui liée à l'organisation technique de sa base de données, CBS, qui avait des contraintes techniques au moment de son implémentation initiale, et qui a aussi été adaptée pour prendre en compte ce réseau initial. « Entrer dans le Sudoc » c'est, formellement, déposer un dossier qui est examiné et validé par le Conseil d'Administration dans les conditions évoquées ci-dessus. Techniquement, cela se traduit très simplement par la création d'un numéro de gestion propre à chaque établissement réuni sous un même SGB, l'ILN (pour *Internal Library Number*) qui permet d'identifier les collections de cet établissement.

Mais que se passe-t-il si un membre existant du réseau « absorbe » une nouvelle bibliothèque, institutionnellement ou simplement du fait d'un partenariat informatique autour d'un logiciel commun ? Côté Sudoc, cette intégration se résumera en une simple démarche technique qui associera le numéro de gestion de l'établissement membre aux collections de l'établissement « absorbé », par simple extension. Cette démarche ne fait l'objet d'aucune procédure particulière et c'est ainsi par « capillarité » qu'un certain nombre de nouvelles bibliothèques sont

entrées dans le Sudoc. Au-delà de la question de principe : est-ce un problème ?

Pas nécessairement : il est normal que le Sudoc reflète les évolutions de son réseau. Mais, la compréhension et la maîtrise de la nature du réseau et de ses participants en sont de facto limitées : le réseau évolue de façon presque autonome, sans faire l'objet d'une analyse politique ou de choix collectifs.

LES DÉPLOIEMENTS DEMAIN

Dans le contexte d'un renouvellement à venir des outils logiciels utilisés pour le Sudoc, programmé dans le Projet d'établissement 2024-2028, ces questions vont connaître une nouvelle actualité. L'architecture technique du Sudoc et l'architecture politique du réseau doivent-elles restées étroitement liées comme elles le sont actuellement ? Si nos outils s'appuient demain sur de vastes bases de connaissance, qui agrègent des données et servent des besoins qui vont au-delà du simple catalogue de la bibliothèque, peut-on encore structurer nos relations en fonction du catalogage partagé de documents ? Que signifie « rentrer dans le Sudoc », ou plus largement « être membre des réseaux Abes » dans ce contexte ?

Et si l'intérêt des collections pour l'enseignement supérieur et la recherche est *de facto* le seul critère pris en compte pour décider de l'inclusion d'une bibliothèque donnée, indépendamment du statut administratif, sur quelles bases l'Abes, opérateur du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, doit-elle gérer ce réseau institutionnellement hétérogène ? Doit-il y avoir un lien entre la production des données et leur exploitation ? Ce lien était historiquement naturel et implicite, associé à notre architecture technique et à la constitution initiale des réseaux. C'est moins évident aujourd'hui, où nos données sont sous licence Etalab et plus facilement récupérables par Z39.50 ou par web services. Qu'en sera-t-il demain ?

L'Abes gère aujourd'hui des réseaux variés, autour des thèses, des autorités et identifiants, des publications en série, des archives et manuscrits... Demain, dans le cadre de la réinformatisation, il sera nécessaire de réfléchir à ce que signifie maintenir et gérer le « Système universitaire de documentation » pour l'enseignement supérieur et la recherche. Cette question, soulevée lors de la création du Sudoc, n'a jamais été véritablement réexaminée. Le passage à un nouveau système informatique nous offre l'opportunité de repenser collectivement les contours que nous souhaitons donner au Sudoc. Que ce soit en termes de services offerts, de modes de production ou de modalités d'adhésion, le réseau Sudoc est appelé à se réinventer dans les années à venir.

NICOLAS MORIN,
Directeur de l'Abes
nicolas.morin@abes.fr

Guider et transmettre : un écosystème pédagogique au service des professionnels de la documentation dans l'ESR

Et nos ergos manum ferulae subduximus

Fondée pour donner le jour à un nouveau dispositif de signalement national et coordonner les réseaux destinés à le faire vivre, l'Abes a, dès son origine, développé des solutions humaines et techniques pour répondre aux objectifs primordiaux de transmission et de circulation des connaissances et compétences spécifiques à l'utilisation de ses outils.



Former, informer, consigner sont trois des maîtres verbes qui ont permis aux réseaux documentaires animés par l'Abes de se développer et s'adapter.

Pour nourrir la dynamique de ses réseaux, l'Agence, dès la fin des années 2000, a constitué progressivement un dispositif d'ingénierie pédagogique complet, équilibré et évolutif, allant du présentiel jusqu'au distanciel asynchrone :

- noyau originel, les **formations initiales** aux outils de production de données, généralement organisées en présentiel (à l'exception des webinaires STEP) et dont une majorité est assurée en-dehors des murs de l'Abes
- des sessions de **formation continue**, notamment les « J-e.cours » mis en place en 2012, ainsi que les interactifs « Rendez-vous avec les experts » instaurés en 2019, qui jouent un rôle de premier plan dans la mise à jour des compétences numériques, en continue évolution, des contributeurs et partenaires des réseaux de l'Abes
- des **ressources pédagogiques en ligne**, proposées à des fins de préparation de sessions synchrones et surtout d'autoformation, réunies à partir de 2009 sur la plateforme moodle.abes, et dorénavant sur Callisto-formation¹
- des **ressources documentaires en ligne**, parmi lesquelles on distingue, d'une part le Guide méthodologique Sudoc (référence incontournable des catalogueurs une fois formés²) et ses ramifications, et d'autre part plus de 120 manuels utilisateurs publiés à l'aide de la chaîne éditoriale libre Scenari (qui a succédé en 2016 à l'usage du langage DocBook). Ces manuels sont regroupés en dix portails destinés aux utilisateurs des applications et services de l'Abes, structurés et habillés de manière uniforme

Ce large éventail a une histoire, son foisonnement documentaire reflétant la diversification des missions, et surtout des outils proposés par l'Abes depuis la fin des années 2010. Il s'appuie sur une pluralité de maillons logistiques dont nous ne détaillerons pas l'intégralité. En plus de

Moodle et Scenari, clés de notre voûte distancielle, il faudrait citer Webex pour la programmation des **webinaires**, l'outil maison Bifor et son formulaire public pour les **inscriptions** aux formations présentiels, Vimeo pour la diffusion de vidéos...

Fruit d'un travail collectif de longue haleine et de contributions quotidiennes minutieuses et discrètes, véritable commun professionnel qui donne corps et sens aux conventionnements d'adhésion aux services de l'agence, ce dispositif pédagogique est aussi traversé de belles réussites, dont nous mettrons en lumière deux exemples : les formations-relais et les J-e.cours.

LA FORMATION, UNE ACTIVITÉ D'ESSAIMAGE STRUCTURANTE

La mise en production du Sudoc et des outils professionnels correspondants s'est assortie d'un effort spécifique et massif de sensibilisations et de formations initiales lors des différentes vagues de déploiement, réparti en 2000-2002 entre agents de l'Abes, CRFCB et recrues externes temporaires. A partir de 2001, un service de l'Abes est explicitement consacré au déploiement de nouveaux établissements intégrant le réseau (incluant la formation de leurs correspondants et catalogueurs). En 2007, un Pôle dédié à la formation et à la documentation lui fait suite, devenu l'un des noyaux de l'actuel Service Accompagnement des réseaux; depuis lors, la fonction pédagogique représente à l'Abes un contingent relativement stable d'environ 4 ETP.

Au-delà de ces forces internes, la logique collaborative qui a présidé aux phases préparatoires du Sudoc (travail rapproché avec des établissements-pilotes) s'est traduite et prolongée dans le domaine de l'accompagnement, avec le recrutement en 2004 des premiers « formateurs-relais Sudoc »

[1] <https://callisto-formation.fr> (voir à la fin de l'article l'encart consacré à ce projet)

[2] Voir page 16 le verbatim de l'enquête « Qu'est-ce que le GM pour vous ? »

missionnés pour apprendre à cataloguer dans le contexte du réseau Sudoc et avec le logiciel WinIBW. Cette déconcentration³ de la formation initiale, qui a fait florès et se poursuit plus que jamais vingt ans plus tard, implique tout à la fois l'engagement d'un agent et de l'organisme déployé auquel il appartient – ce dernier mettant à disposition une infrastructure d'accueil équipée pour recevoir des stagiaires.

En 2012, ce modèle a été étendu au réseau Calames, qui dispose depuis lors de trois formateurs-relais; deux ans plus tard est introduite la possibilité de demander une formation « délocalisée » (Sudoc, Calames ou STAR), c'est-à-dire dans son propre établissement, moyennant une cohorte d'une taille suffisante. L'équipe des formateurs-relais, en plus de sa contiguïté avec d'autres équipes nationales de formateurs (TB, Rameau), incarne assurément l'un des exemples les plus aboutis de cette continuité « organique » entre l'Abes et les parties prenantes (à la fois individuelles et institutionnelles) de ses réseaux. On ne pourra que se réjouir du soin particulier qui a été pris à entretenir et renouveler cette dynamique au fil des ans.

L'APPORT DU DISTANCIEL POUR UNE CULTURE PROFESSIONNELLE COMMUNE

En 2012, en écho au besoin d'un lien pédagogique et d'expertise plus régulier exprimé par divers canaux, le pôle Formation de l'Abes met sur pied un rendez-vous en ligne : organisés les jeudis matin, les « J.e-cours » constituent un véritable programme de formation continue à destination des professionnels des réseaux⁴.

En douze années, ont ainsi été proposés près de 150 « J.e-cours », soit près de 7 000 inscriptions,

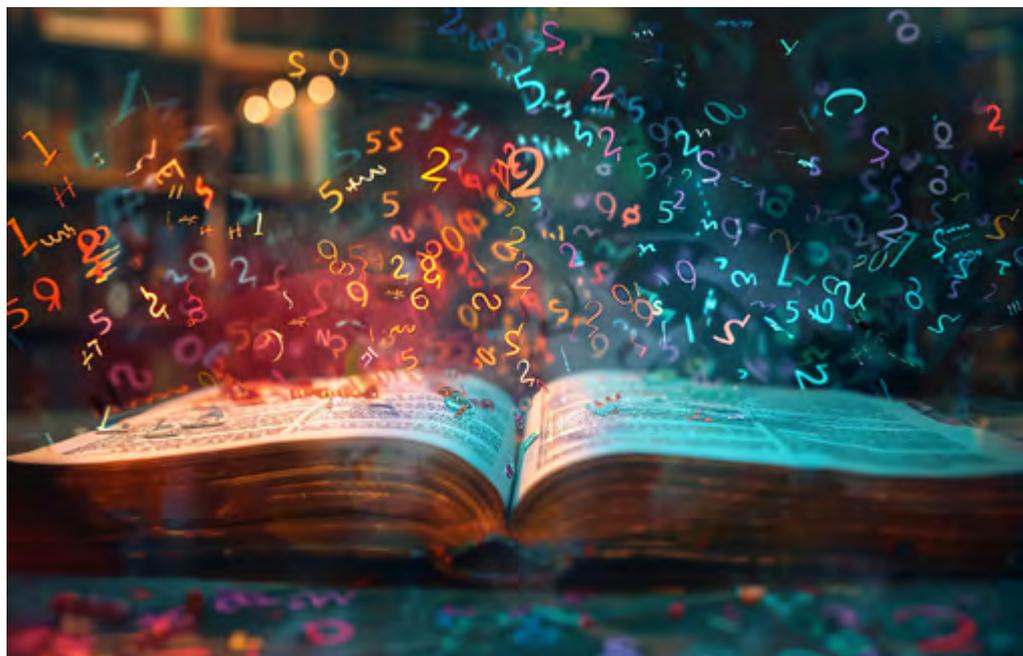
constituant autant de points de consolidation d'une culture professionnelle commune et de qualité, vitale pour une entreprise humaine d'une telle échelle : rappelons ici qu'environ 3 000 personnes sont abonnées aux 12 listes de diffusion principales des réseaux de l'Abes, et qu'environ 900 personnes ont une ou plusieurs fonctions de correspondants. Les enregistrements des sessions J.e.cours, ainsi que les supports accompagnant chaque séance, constituent jusqu'à présent l'essentiel des ressources déposées sur la plateforme d'autoformation moodle.abes – pointant ainsi l'un des futurs axes de développement de la politique d'accompagnement de l'agence, à savoir le balisage et la construction de parcours pédagogiques en ligne à la fois plus homogènes et personnalisables.

L'équipe des formateurs-relais incarne cette continuité « organique » entre l'Abes et les parties prenantes.

L'amélioration continue du dispositif suppose de concevoir et d'insérer l'offre de l'Abes dans un paysage partenarial, a fortiori lorsqu'on considère que l'Abes n'est pas un organisme de formation⁵. Une coordination tend ainsi, de manière croissante et encore perfectible, à s'opérer avec les principaux acteurs de la formation professionnelle dans le domaine des bibliothèques et de l'Information Scientifique et Technique : prioritairement avec les CRFCB (opérateurs principaux des formations aux bases de catalogage requises avant usage de la majorité des outils de l'Abes), mais aussi avec

[3] Voir cet apostolat, pour citer l'un des douze : Valentin Fournier, « Formateurs relais : les 12 apôtres de WinIBW », *Arabesques*, 100 | 2021. <https://publications-prairial.fr/arabesques/index.php?id=2326>

[4] <https://fil.abes.fr/2022/09/13/les-10-ans-du-dispositif-de-formation-continue-j-e-cours>



l'Enssib, l'Ecole des Chartes et le réseau des URFIST. De même, dès l'origine du programme Transition bibliographique, l'Abes a participé aux travaux du groupe de travail « Formation », concourant depuis une décennie à un important processus d'acculturation aux trajectoires d'évolution des règles de catalogage, des systèmes d'information documentaire et de leurs données.

C'est également en direction d'une meilleure insertion dans les réseaux nationaux de formation à l'IST, et en vue de participer à la construction d'une culture pédagogique partagée qu'a été actée, en 2024, la migration des contenus d'autoformation de l'Abes vers la plateforme de ressources éducatives libres Callisto.

DES PERSPECTIVES À INVENTER

Dans le cadre du Projet d'établissement 2024-2028 de l'Abes⁶, de forts enjeux entourent la formation et la documentation, depuis le renouvellement des dispositifs d'assistance jusqu'à l'articulation à des programmes nationaux de formations, qui pourront

s'appuyer sur la culture de l'engagement existante. Surtout, dans le cadre du futur Système de gestion de métadonnées à l'horizon 2027, l'arrivée de nouveaux services et de nouvelles approches pour les rendre vont impliquer une adaptation de l'actuel contrat régissant les réseaux.

L'objectif d'autonomisation des professionnels des réseaux dans leur gestion des données et des flux de données (écho à la diversification des situations et des objectifs parmi les établissements de l'ESR), l'identification et le développement d'une communauté technique parmi ces interlocuteurs (dont la création d'un dialogue avec les clubs utilisateurs de SGB, depuis 2023, est un jalon important), ne sont pas des codicilles de la réinformatisation à venir, mais bien certaines des conditions humaines et relationnelles indispensables à sa réussite.

JEAN-MARIE FEURTET,
Responsable de la Formation, Service
Accompagnement des Réseaux, Abes
jean.marie-feurtet@abes.fr

[5] C'est-à-dire un organisme inscrit au Répertoire national des Certifications professionnelles (RNCP).

[6] <https://abes.fr/publications/publications-institutionnelles/projet-etablissement-2024-2028>

●●●● CALLISTO-FORMATION : L'ABES REJOINT LE PORTAIL PÉDAGOGIQUE NATIONAL DE L'IST

Consciente de son rôle, sectoriel mais essentiel, dans la construction et la vitalité de plusieurs pans de culture professionnelle touchant aux systèmes d'information et aux données, l'Abes s'est proposée d'intégrer courant 2024 le dispositif Callisto, ce que son Conseil d'administration a validé.

Point de continuité majeur, ce choix de migration maintient les ressources d'autoformation de l'Abes dans un même giron logiciel, puisque moodle.abes, plateforme mise en place dès 2009, reposait déjà sur le LMS Moodle, logiciel libre et open source bénéficiant d'une communauté dynamique, désormais prédominant dans le monde de l'e-learning des établissements d'ESR francophones.

Activement soutenu par le MESR depuis sa création en 2021, Callisto réunit depuis lors trois partenaires autour de la formation à l'information scientifique et technique, à la science ouverte, à la

documentation et aux métiers des bibliothèques : l'ADCRFCB, l'ARU (Urfist), et l'Inist-CNRS.

Les objectifs de l'intégration de l'Abes au dispositif Callisto sont de :

- sécuriser l'offre de formation à distance de l'Abes dans un cadre d'ingénierie pédagogique élargi
- contribuer à la constitution d'un creuset pédagogique commun à l'IST en France, et favoriser la co-construction, avec les partenaires actuels et à venir, de parcours de formation articulables, communs, plus personnalisables.

Dans la perspective de la réinformatisation de l'Abes, et donc de formations massives à de nouveaux outils et services, il est hautement probable que la formation en ligne occupe à l'avenir une place prépondérante (fût-ce de manière transitoire) dans les activités pédagogiques de l'agence et de son ou ses fournisseurs.



Consulter l'espace dédié aux formations de l'Abes : <https://callisto-formation.fr>

L'évolution des réseaux de l'Abes en quelques dates

2000

NAISSANCE DU RÉSEAU SUDOC

À LA NAISSANCE

 **3,5 millions** de notices bibliographiques
900 000 notices d'autorité

 **99 établissements documentaires**,
par vagues successives sur une période de 16 mois
- 13 établissements appartenaient au réseau BN Opale
- 19 établissements appartenaient au réseau SIBIL
- 44 établissements appartenaient au réseau AUROC
- 23 établissements n'appartenaient à aucun réseau

 **99 Coordinateurs Sudoc**

AUJOURD'HUI

 **20 millions** de notices bibliographiques
6,9 millions de notices d'autorité

 **160 établissements documentaires**

 **194 Coordinateurs Sudoc** ou adjoints
244 Correspondants Catalogage
190 Correspondants Autorités



2000

NAISSANCE DU RÉSEAU SUDOC PS

À LA NAISSANCE

 **504 069** notices
de publications en série

 **34 Centres Régionaux**
issus du CCNPS (catalogue
collectif national des
publications en série)
2 119 bibliothèques hors ESR

 **34 Responsables CR**

AUJOURD'HUI

674 263 notices
de publications en série

**32 Centres du Réseau
Sudoc PS**
1 542 bibliothèques hors ESR

30 Responsables CR



2002

NAISSANCE DU RÉSEAU SUPEB

À LA NAISSANCE

 **262 633** demandes émises

 **108 bibliothèques**

 Environ **100 utilisateurs**
du module Supeb

AUJOURD'HUI

66 495 demandes émises

220 bibliothèques

Environ **700 utilisateurs**
du module Supeb



2006

NAISSANCE DU RÉSEAU THÈSES

À LA NAISSANCE

 **0 thèses** archivées dans
l'application STAR

 **37 établissements**
de l'ESR habilités

 **49 Correspondants
STAR**

AUJOURD'HUI

153 000 thèses archivées
dans l'application STAR

107 établissements
de l'ESR habilités

145 Correspondants STAR
122 Correspondants STEP
128 Coordinateurs Thèses

*Les fonctions de Correspondants STEP et de Coordinateurs
Thèses n'existaient pas en 2006*



2008

NAISSANCE DU RÉSEAU CALAMES

À LA NAISSANCE

 **32 instances
consultables**
150 000 composants

 **26 bibliothèques**

 **26 Correspondants
Calames**

AUJOURD'HUI

**3 474 instances
consultables**
1 576 000 composants

64 bibliothèques

**63 Correspondants
Calames**



2010

NAISSANCE D'IDREF

À LA NAISSANCE

 **9 848 notices d'autorité**
créées ou modifiées avec IdRef

 **107 établissements** du réseau Thèses
64 bibliothèques du réseau Calames

*Les établissements des réseaux Sudoc et Sudoc PS
n'ont produit dans IdRef qu'à partir de 2014*

 **171 Correspondants Autorités**

AUJOURD'HUI

 **790 000 notices d'autorité**
créées ou modifiées avec IdRef

 **160 établissements** du réseau Sudoc
107 établissements du réseau Thèses
64 bibliothèques du réseau Calames
32 Centres du Réseau Sudoc PS
8 établissements contributeurs hors-réseaux Abes

 **240 Correspondants Autorités**



Paroles de correspondants

Une enquête flash réalisée au mois de juin 2024 a permis de recueillir les paroles de 77 correspondants des réseaux de l'Abes. Voici une sélection des réponses obtenues.

En quoi le dispositif de formation de l'Abes vous a-t-il aidé dans votre prise de poste ?



La formation initiale pour les catalogueurs m'a permis de m'approprier WinIBW et de comprendre la logique d'application entre les normes de catalogage et les règles Sudoc. La durée et le cours en présentiel permettent d'établir un dialogue avec le formateur et les collègues **qu'aucune formation à distance ne peut remplacer**. Par ailleurs cette formation approfondie reste une base de référence pédagogique pour **former nous-mêmes** d'autres collègues (par exemple vacataires). »



« Lorsque notre université est passé au Dépôt légal des thèses sous forme électronique, j'ai suivi la formation «Correspondant STAR». **Elle m'a été essentielle** car il fallait tout découvrir et prendre en mains les nouveaux outils. »



De plus, les équipes de l'Abes sont toujours au rendez-vous si on a des questions suite aux formations et nous aident vraiment à optimiser notre utilisation des outils. »

« Le dispositif m'a aidé à adopter de bonnes pratiques et à échanger avec des collègues. Cela participe à la **culture «réseaux»**. On est plus tout seul dans son établissement mais membre d'un collectif et ça change tout ! »

« Je trouve cela important de ne pas être formée qu'en local, mais aussi par le réseau. »

« La formation initiale est indispensable pour comprendre le fonctionnement du réseau et de **dédramatiser l'utilisation de WinIBW** qui paraît dinosauresque lorsqu'on utilise un SIGB à l'ergonomie plus simple. On s'aperçoit vite de sa richesse et de son efficacité, une fois passé le fossé de la technique. La formation en présentiel permet d'aller plus vite à ce niveau. »

« Responsable CR, j'ai bénéficié d'une formation très complète sur le plan technique (Colodus, Cidemis, PCP, Webstats) et sur les savoir-faire et être pour s'approprier cette fonction de relais, d'interlocuteur et d'animation. Cela m'a permis de comprendre les objectifs, d'être **plus rapidement opérationnelle et digne de confiance**, et surtout d'être beaucoup moins impressionnée par la mission. »

« Le déplacement dans ses locaux pour la formation m'a permis de me sentir plus proche de l'Abes. **C'est motivant pour se sentir mieux intégré à la communauté des bibliothèques** et puis ces stages favorisent des rencontres professionnelles. »

« Lors de ma formation initiale, le dispositif m'a permis de comprendre l'utilité d'un langage unique (Unimarc) pour décrire les documents. Comme nous étions une petite bibliothèque d'école d'ingénieurs, le catalogage partagé m'a permis de ressentir la présence d'une **communauté de catalogueurs** qui avaient des pratiques communes au niveau national. »





« De l'assurance dans ce que je fais et **la capacité de former à mon tour mes collègues** qui utilisent l'outil de travail Calames. »

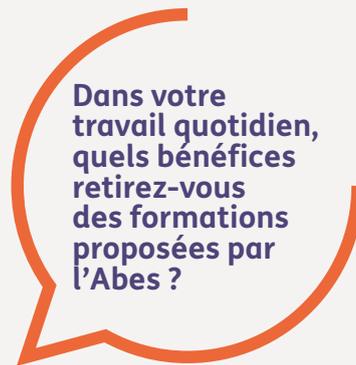
« Cela m'a apporté **une plus grande aisance** dans l'utilisation des outils. Moins d'inquiétude aussi, même si la première notice reste un moment un peu tendu à passer (a-t-on bien fait comme il faut?). »

« Les bénéfices que j'ai pu en retirer sont :

- une meilleure appréhension de mes actions et des raisons derrière les règles entourant le catalogage
- une envie de pousser mes connaissances en la matière
- **une ambition de participer au réseau** plus concrètement qu'en cataloguant dans mon coin
- une envie de maîtriser de bout en bout le catalogue sous tous ses aspects »

« J'utilise toujours les supports de formation, pour moi-même et pour les collègues. J'ai créé des dossiers/sous-dossiers et mémos grâce à ces diaporamas, que j'illustre et **étouffe avec mes propres exemples ou expériences**. Ces dossiers sont devenus ma base de travail, soutiennent mon action en m'aidant étape par étape, de l'analyse du problème jusqu'à sa résolution. »

« Les J.e-cours permettent de rafraîchir ses connaissances et de **suivre l'actualité des évolutions du réseau** et de la gestion des données. Cette formule est particulièrement efficace. »



Dans votre travail quotidien, quels bénéfices retirez-vous des formations proposées par l'Abes ?



« La formation de catalogueur a consolidé et grandement enrichi mes connaissances. **Je catalogue plus confiante**, les notices que je suis amenée à créer et/ou modifier sont plus riches, plus exactes et donc de meilleure qualité. »



J'ai gagné en efficacité, en précision et en autonomie : j'ai moins besoin d'interroger mes collègues et je sais où et comment trouver les informations en cas de problème ou de doute. »

« En tant que Correspondante Autorités, j'ai mis en pratique le J.e cours «Dérivée des notices d'autorités depuis VIAF avec Idref». **Cette nouvelle fonctionnalité astucieuse**, qui facilite la création des notices autorité, a été adoptée avec enthousiasme par les catalogueurs et catalogueuses de mon établissement. »

« Faisant partie des personnes qui utilisent le plus WinIBW, je suis souvent **une personne ressource dans mon réseau** en ce qui concerne le catalogage, ce qui est très valorisant. Par ailleurs, le fait de disposer d'un manuel récapitulatif de la formation m'a permis d'y avoir fréquemment recours au départ pour m'aider à prendre en main l'outil et le langage UNIMARC. »



→ **RETROUVER TOUTES LES SESSIONS J.E.COURS sur la plateforme Callisto**
<https://callisto-formation.fr>

Que représente le Guide méthodologique du Sudoc pour vous ?



« Le GM représente d'abord la touche F1 du clavier, c'est, hormis pour les jeux vidéos, la seule utilisation que je fais de cette touche. (...) Malgré ses défauts (absence d'exemples, navigation contre-intuitive pour un débutant, présentation un peu abrupte et manque d'un mode nuit pour économiser les yeux de tout ce blanc en arrière-plan), il reste **un puissant outil d'aide** avec lequel il devient vite facile de travailler. Je me suis surpris plus d'une fois à lire le descriptif de certains indicateurs simplement parce que je ne les connaissais pas, à me maudire d'être incapable de les apprendre par cœur et à aimer me prendre le chou sur leur usage le plus pertinent. »



« Je renvoie très régulièrement mes collègues vers les pages qui répondent avec beaucoup de détails aux questions qu'ils se posent, et à leur tour ils prennent l'habitude d'aller directement sur le GM. **Tout le monde gagne du temps et des connaissances !** »

« Le GM est indispensable à mon travail quotidien, parce que même si je retiens les informations les plus générales, j'ai toujours un doute sur un indicateur par-ci ou par-là »

« En tant que correspondant catalogage, je le recommande à tous les catalogueurs de mon établissement et m'en sers comme d'un **«juge de paix» dans les cas parfois délicats** qu'ils me soumettent. C'est toujours la base des conseils que je peux donner aux catalogueurs débutants ou confrontés à des cas de catalogage inédits. »

« J'utilise aussi le GM pour **rechercher des procédures de catalogage** pour des documents spécifiques (catalogues d'exposition ou bandes dessinées) que je ne catalogue pas très souvent. Il m'a beaucoup été utile lors du projet de réinformatisation de notre SGB, et dans le cadre de la transition bibliographique. »

« Le GM représente la **Bible laïque pour tout membre du réseau** : infiniment utile, foisonnante, comme un phare guidant les membres du réseau vers la vérité du catalogue. »



« Au début, je ne maîtrisais pas le GM, je trouvais très complexe de naviguer dans les différents blocs. J'ai persévéré pour l'apprivoiser car il regorge d'informations très utiles et complètes. Parfois, je peux mettre un peu de temps à trouver ce qu'il me faut, parfois c'est très rapide. Sans ce guide, je ne pourrais pas travailler sereinement. Après quinze années de pratique, il m'est toujours aussi indispensable. **Mon slogan : F1 à fond !** »

« Comme il est mis à jour régulièrement, j'ai «confiance», le GM représente **une réponse garantie et certifiée par des experts**. Il me permet aussi de suivre l'évolution des normes et consignes sans avoir à tout mémoriser. Via les onglets «Manuels» et «Autoformation», je consulte aussi les mémos et la documentation, surtout pour ce qui concerne les périodiques. »

« Ma ressource phare, mon pense-bête, mon cadre. Car il n'est pas question de tout savoir faire dans toutes les situations, mais de savoir où trouver les réponses à ses doutes. »

« Le GM est **un compagnon précieux** lorsqu'on n'a pas de collègue à qui s'adresser. »

« J'utilise très régulièrement le guide méthodologique depuis le début et toujours aujourd'hui. Dès que je ne sais pas ou que je ne sais plus, **j'appuie sur F1**. (...) C'est d'ailleurs une des premières choses que j'explique aux collègues que je forme. »

« Pendant plusieurs années, le guide méthodologique a été mon allié quotidien. Par voie de détachement (...) j'ai laissé derrière moi le monde des BU mais j'ai emporté avec moi une certaine rigueur et j'ai continué quelque temps à utiliser mes codes pour accéder au GM... Mes codes d'accès expirés, il m'a manqué, le GM, pendant un temps ! **Et puis, un jour, le Guide méthodologique est devenu librement accessible, à tout internaute. Quelle joie !** J'ai trouvé formidable que cet outil si complet soit mis à disposition de tous ! Aujourd'hui nous avons intégré le Sudoc, et je fais désormais F1 pour consulter mon compagnon de catalogue. Quelle aventure ! »



Consulter le Guide méthodologique (GM) du Sudoc : <https://documentation.abes.fr/sudoc>

Lors des Journées Abes 2024, dans le cadre du JabesCamp organisé autour du Projet d'établissement 2024-2028, l'atelier participatif consacré à l'évolution des modalités d'accompagnement des professionnels des réseaux documentaires, a réuni 80 participants.

Et pour vous que signifie «faire partie d'un réseau» ?

Avant de discuter des attentes des participants au sujet de l'amélioration de la formation, la documentation et l'assistance, les animateurs ont d'abord souhaité connaître leur sentiment d'appartenance à un réseau.

En introduction, plusieurs participants ont souligné l'importance de parler de «réseaux» au pluriel. Ils ont rappelé qu'il est essentiel de prendre en compte la diversité et la multiplicité des réseaux auxquels chaque organisme est lié, ainsi que les différentes échelles qui sous-tendent cette diversité, allant du niveau interne à un établissement jusqu'à l'international. Ils ont également précisé qu'il ne faut pas confondre réseau et communauté, cette dernière étant plus vaste et allant au-delà de la simple notion de réseau.

En guise de synthèse des échanges, quatre verbes sont à retenir, représentant autant de phases successives : identifier, échanger, travailler ensemble, être partie prenante.

Identifier

Les participants ont souligné l'importance de bien connaître le rôle de chacun, notamment les référents et les relais qui sont les points nodaux du réseau. Ces rôles, et ceux qui les endossent, doivent être clairement identifiables dans les outils proposés par l'Abes, qui doit œuvrer en faveur de leur reconnaissance et de leur valorisation au sein des établissements.

Échanger

L'importance d'être en lien comporte un double aspect interrelationnel et technique, que ce soit entre participants d'un réseau, ou vis-à-vis de l'Abes. Un aspect clé de ces échanges réside dans les opportunités de progression, tant individuelle que collective, à travers la formation et l'accès à l'information. La dimension humaine y occupe une place centrale : faire vivre un réseau, c'est offrir à ses membres des occasions de se rencontrer, que ce soit en présentiel ou à distance. Cela implique aussi de créer des moments et des moyens pour renforcer le sentiment d'appartenance, enrichir et faire évoluer une culture professionnelle commune, et même favoriser une certaine convivialité au sein du réseau.



Travailler ensemble

Travailler ensemble ou, plus littéralement, collaborer au quotidien, presque naturellement, sans se forcer : cela implique de mettre en commun et de développer des procédures, des moyens, des outils. La dimension de l'entraide a également été citée.

Être partie prenante

Il s'agit ici de la continuité, consolidée, de l'engagement précédent. L'organisation du travail commun devient alors davantage proactive, délibérée et quantifiable. Cela passe par l'implication dans des chantiers collaboratifs, des groupes de travail ponctuels ou au long cours, mais aussi par l'implication en tant qu'expert (par exemple, aujourd'hui, en tant que formateur-relais ou dédoublonneur local) et demain, au travers de nouveaux rôles à définir.

Ces définitions, qui ont fait consensus, rejoignent celles déjà formulées lors de consultations précédentes (« parler le même langage », « utiliser les mêmes outils »). Elles confirment que l'Abes devra poursuivre son accompagnement des établissements dans cette direction, tout en continuant à éviter les obstacles liés à la distance, aux différences de rythme et de moyens de travail, aux contraintes locales, et à une diversité qui, lorsqu'elle devient divergente, peut fragiliser les communautés d'objectifs et la cohésion entre établissements.

JEAN-MARIE FEURTET ET LAURENT PIQUEMAL

Service Accompagnement des Réseaux, Abes
jean-marie.feurtet@abes.fr / laurent.piquemal@abes.fr

BnF et Abes : trente ans de coopération au service des usagers

1994 – trente ans déjà ! – est une année marquante dans l’histoire institutionnelle des bibliothèques françaises.

{BnF

Un décret d’octobre 1994 porte la création de l’Agence bibliographique de l’enseignement supérieur, faisant suite à celui du mois de janvier, qui instituait, par la fusion de la Bibliothèque Nationale et de l’Établissement public de la Bibliothèque de France, la naissance de la Bibliothèque nationale de France. S’achevait ainsi la redéfinition du paysage institutionnel des bibliothèques françaises, amorcée dès 1975, entre établissements relevant de la Culture et ceux relevant de l’Enseignement supérieur, avec deux agences à compétences nationales en « têtes de pont ». D’une part l’Abes, en charge, avec la mise en œuvre du Sudoc, d’un ambitieux travail de recension centralisée des fonds documentaires des bibliothèques de l’enseignement supérieur et de fourniture d’un outil de traitement documentaire mutualisé de ces collections. D’autre part la Bibliothèque nationale de France, avec la création en 1994 de l’Agence bibliographique nationale¹ – héritière du Centre bibliographique national fondé

en place d’un « cercle vertueux » pour l’échange des métadonnées des publications en série, avec le rôle central du Centre ISSN-France au sein du Département des métadonnées de la BnF; contribution importante des réseaux de l’ESR (plus de 40 % des demandes) à l’enrichissement du répertoire d’autorités-matière maintenu par le Centre national RAMEAU hébergé par la BnF, etc.

Positionnées sur des missions et des périmètres d’action bien différenciés, la BnF et l’Abes se sont toutefois trouvés confrontés aux mêmes enjeux liés à l’évolution des catalogues et, plus globalement, du monde de l’information et de la recherche : dématérialisation des collections, rôle de plus en plus central du web dans la circulation des données, besoin crucial pour les bibliothèques de favoriser visibilité et découvrabilité de leurs données et collections face à la massification des ressources à référencer, ce sans augmentation de leurs moyens. De la prise en compte de ces enjeux communs découle un accord des deux institutions sur le besoin d’élaborer une vision stratégique co-construite sur leur politique des données et celle des réseaux des bibliothèques françaises. Cet accord est concrétisé par la création en 2012 du Comité stratégique bibliographique (CSB), instance interministérielle regroupant l’Abes, la BnF et leurs ministères de tutelle respectifs. C’est le CSB qui acte en 2015 le lancement du programme national Transition bibliographique³, co-piloté par les deux agences bibliographiques, avec comme objectif fondamental de favoriser l’exposition des données bibliographiques et d’autorité des bibliothèques françaises dans le web de données en leur appliquant le modèle entité-relations IFLA LRM et en adoptant une version française du code de catalogage international RDA. Ce projet commun à une échelle inédite (10 ans de travail, une structure projet regroupant plus d’une centaine de professionnels des bibliothèques, des archives et de l’interprofession du livre) aboutit à des réalisations d’envergure, qui n’ont été rendues possibles que par l’investissement et la collaboration active des membres des deux agences et de leurs réseaux respectifs : sur le plan national, il faut surtout retenir la livraison du code RDA-FR⁴ en 2025, ou encore la constitution d’un premier dispositif national de formation construit autour des enjeux de la transition bibliographique et de la gestion des données dans les établissements.

Les premiers dispositifs de coopération entre les deux établissements sont donc fondés sur l’échange de données bibliographiques.

en 1976—, à laquelle échoient les missions définies par l’IFLA, fondées sur le Contrôle bibliographique universel, la mise en œuvre du dépôt légal et la publication de la bibliographie nationale française.

DE L’ÉCHANGE DE DONNÉES À LA TRANSITION BIBLIOGRAPHIQUE

Les relations entre les deux établissements s’institutionnalisent par la participation de la BnF au Conseil d’administration puis, à partir de 2010, au Conseil scientifique de l’Abes. Elles sont complétées par la signature d’une convention, qui actait essentiellement à l’origine un sujet commun : les métadonnées. Les premiers dispositifs de coopération entre les deux établissements sont donc fondés sur l’échange de données bibliographiques (la BnF fournit dès 1998 l’intégralité de ses notices d’autorité pour alimenter le Sudoc) et la constitution du CCFr². Au fil du temps et de l’évolution des besoins et des moyens, ces échanges se sont étoffés : fourniture régulière des notices bibliographiques et d’autorité du catalogue général de la BnF au Sudoc ; mise

[1] Dénommé depuis 2016, le Département des Métadonnées.

[2] Catalogue Collectif de France - <https://ccfr.bnf.fr>

[3] Consulter : <https://www.transition-bibliographique.fr>

[4] Consulter : <https://code.rdafr.fr>

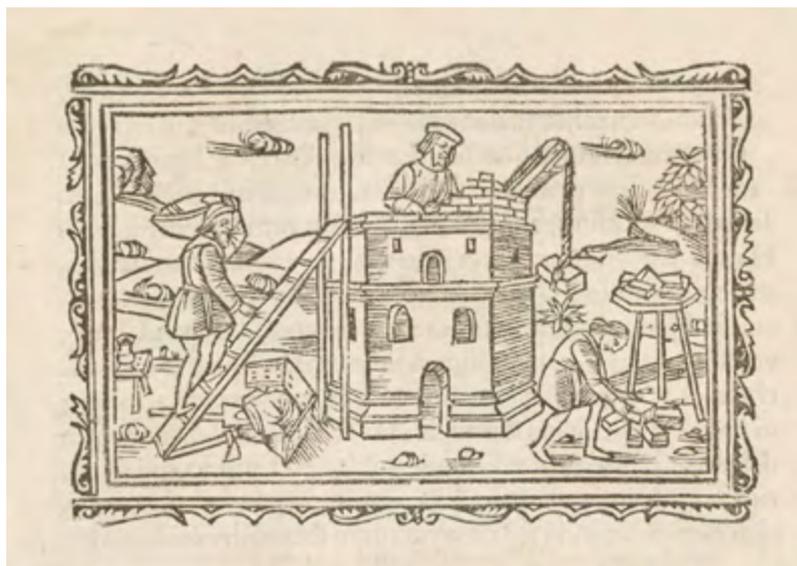
Au niveau international, on soulignera en particulier l'aboutissement des propositions françaises portées conjointement par l'Abes et la BnF sur l'évolution du format Unimarc pour le rendre compatible avec le modèle IFLA LRM.

DES RÉSEAUX COMPLÉMENTAIRES, UNE APPROCHE FÉDÉRATRICE POUR RENFORCER LA VISIBILITÉ DES COLLECTIONS

Des enjeux communs en matière de signalement relient également l'Abes et la BnF. Dès l'origine, l'interrogation du Sudoc était une évidence et une priorité dans le projet du CCFr, au même titre que l'accès au catalogue général de la BnF. Il s'agit avant tout de garantir aux chercheurs et aux autres usagers, l'accès au spectre documentaire le plus complet possible. Si le projet initial de prêt entre bibliothèques a dû être abandonné après huit années de fonctionnement, les collaborations se sont enrichies autour des manuscrits et archives.

Le choix concerté du format EAD a permis un chantier de rétroconversion du CGM⁴ (2006-2008) et de Palme (Répertoire national des manuscrits littéraires français du XXe siècle) mené par le CCFr. Il a donné naissance à 3 catalogues : le CGM, BnF Archives et manuscrits⁵, Calames réunis depuis 2013 par une seule interrogation dans le portail du CCFr. Les réseaux réunis autour de l'Abes et du CCFr sont très complémentaires et continuent à enrichir et mettre à jour les données mises à disposition de leurs publics en veillant à la compatibilité des données et au respect des formats maintenus ensemble notamment grâce au groupe des bonnes pratiques de l'EAD en bibliothèque⁶.

Depuis 2018, la BnF est par ailleurs engagée auprès du ministère de la Culture dans un ambitieux programme de signalement exhaustif des fonds patrimoniaux des bibliothèques de lecture publique⁷ dans la Base patrimoine et le CGM. Le Département de la coopération accompagne les bibliothèques dans cette entreprise, par l'attribution de subventions et d'un suivi étroit. Dans ce contexte, le développement de TapIR⁸ (2019), outil mutualisé de production de données bibliographiques en EAD, a permis une avancée décisive en matière de signalement des manuscrits et archives. Destiné aux bibliothèques partenaires et développé en collaboration avec elles, TapIR vise à simplifier le catalogage et la gestion des données en EAD. Avec le déploiement d'une large offre de formation au plus près du terrain, c'est un réseau de plus de 250 *tapironautes* qui a vu le jour et que le CCFr s'emploie à animer. Un tutoriel et des fiches pratiques consacrés à TapIR et conçus en collaboration avec des partenaires ont été mis à disposition en 2023 afin d'accompagner les utilisateurs au quotidien. Les résultats sont



© Bibliothèque du Centre Sèvres

au rendez-vous : entre 2016 et 2023, le nombre de composants présents dans le CGM a doublé, dépassant le million. La Base patrimoine quant à elle, approche les 10 millions de notices issues de près de 300 établissements.

Enfin, après une première phase d'étude en 2019, le GIS Collex-Persée a choisi de s'appuyer sur le répertoire de fonds du CCFr pour son projet de cartographie dynamique, porté par la BULAC et la BIS (Université Paris 1). Ce projet vise à favoriser l'usage des collections par les chercheurs, en couvrant toutes les bibliothèques ouvertes au public, qu'elles relèvent ou non de l'Enseignement supérieur et de la recherche. L'évolution, en 2022, de cet outil vers une solution en EAD, a en outre ouvert la possibilité pour les chercheurs d'exporter et de réutiliser les données (sous licence Etalab) ainsi que des perspectives d'interopérabilité avec d'autres plateformes telles que Calames. Plus de 1700 fonds sont d'ores et déjà répertoriés.

Autant de projets qui montrent la pertinence d'approches fédératrices et transversales en matière de facilitation de l'accès aux documents dans un objectif partagé au service des usagers : rendre compte de la fabuleuse diversité des collections des bibliothèques dispersées sur tout le territoire mais réunies et mises à disposition de tous, enrichies en permanence grâce à des outils différents mais compatibles et adaptés au contexte local.

EMMANUEL JASLIER,

Directeur du Département des métadonnées, BnF
emmanuel.jaslief@bnf.fr

MONIQUE PUJOL,

Directrice du Département de la coopération, BnF
monique.pujol@bnf.fr

 **Biblia Sacrosancta
Testamenti Veteris & Novi.
1546**

[4] CGM - Catalogue Général des Manuscrits : <https://www.bnf.fr/fr/le-catalogue-general-des-manuscrits-cgm>

[5] Consulter : <https://archivesetmanuscrits.bnf.fr>

[6] Consulter : <https://www.ead-bibliotheque.fr>

[7] Sont ciblés les manuscrits et archives et les fonds locaux et spécialisés, sans limitation de date et les livres imprimés, jusqu'en 1810 pour l'ensemble des bibliothèques territoriales et jusqu'en 1914 pour les bibliothèques territoriales classées.

[8] Consulter : <https://www.bnf.fr/fr/tapir-un-outil-d'alimentation-du-ccfr-au-service-de-ses-partenaires>

D'un rôle d'éditeur de solutions communes à celui d'organisateur de la coopération pour les co-construire : la longue route de l'Amue vers une véritable mutualisation, commun numérique de l'ESR.

L'Amue, plus de 30 ans de solutions et de services mutualisés pour l'ESR



Pendant des décennies, et pour des raisons sur lesquelles il m'appartiendra de revenir dans cet article, la perception de l'Amue a été viciée par une forme de dérive, parfaitement naturelle au demeurant, mais qui en niait l'essence même. Dans la période récente, un nouveau positionnement s'est installé progressivement et place l'Amue dans le rôle qui aurait toujours dû être le sien. À la demande de l'Abes, dont je remercie la direction en la personne de Nicolas Morin, j'ai souhaité revenir brièvement sur l'histoire de cette évolution, ses grandes étapes et les perspectives qu'elle ouvre désormais.

DU CONTEXTE INITIAL AU POSITIONNEMENT DU DÉBUT DES ANNÉES 2000

Fondé sur le principe de mise en commun des ressources pour développer les premiers logiciels de gestion (financière, RH, scolarité), dans les années 90¹, ce modèle a très tôt connu ses limites. Le choix de la structure d'un Groupement d'intérêt public (GIP) – qui est créé pour une durée déterminée, n'est pas doté de supports d'emploi et ne peut pas organiser de concours – a très vite freiné ou pénalisé les volontés de coopération réelle des compétences humaines des membres adhérents. Être employé par l'Amue, c'était se placer en détachement ou en mise à disposition, sans réel gain, ni financier (pas de dispositif de prime, ni de RIFSEEP dans les GIP), ni en termes de pérennité de l'emploi. C'était de fait se placer dans une forme de précarité (employeur « temporaire », lien contractuel et non statutaire) qui n'attirait guère.

De ce fait, très rapidement, le GIP a dû fonctionner avec deux leviers pour pouvoir exercer normalement ses missions :

- Recruter en CDD des personnels, venant principalement du secteur privé (qui ne comprenaient pas toujours les enjeux et le contexte global de l'ESR), ou acceptant de quitter un Établissement public pérenne pour travailler dans un GIP à durée limitée
- Passer des marchés publics avec des prestataires pour réaliser, voire parfois aider à concevoir les solutions, à des coûts bien supérieurs à ceux de la ressource humaine en établissement et pour des niveaux de connaissance du secteur et du métier bien inférieurs.

À mon sens, il a découlé de ces deux éléments un positionnement paradoxal de l'Agence : au lieu d'un organe de mise en commun et de coopération effective, elle a été perçue comme un simple éditeur de logiciels. De plus, l'existence d'autres solutions, publiques ou privées, a, selon moi, renforcé cette perception : que l'on pense à l'Amue, à l'association Cocktail, aux solutions de Renater (CEGAPE/WINPAIE) ou de n'importe quel éditeur privé, il s'agit finalement d'éditeurs, en recoupement voire parfois en concurrence les uns avec les autres. Aucun ne pouvait dès lors prétendre à un véritable positionnement de service public ni à un rôle d'organisateur de la coopération. À l'exception, peut-être, d'ESUP, dont le mode de fonctionnement à moyens financiers et RH réduits permettait une telle qualification (car elle mobilise directement les acteurs opérationnels de ses membres et non ses moyens propres), mais dont les principales solutions de gestion nationales se sont en revanche révélées trop lourdes pour être portées par une si légère association. Ainsi, s'est progressivement installée l'idée que l'Amue était un prestataire, dont les solutions étaient certes fiables et de qualité, mais considérées comme trop chères, notamment par rapport à ceux qui distribuaient leurs solutions « maison » dont les tarifs ne tenaient pas compte de la masse salariale informatique investie (nous étions avant les RCE...). Une perception accentuée par un modèle économique qui demandait aux acteurs de l'ESR de payer un autre acteur de l'ESR.

LE REPOSITIONNEMENT STRATÉGIQUE DES ANNÉES 2010 À AUJOURD'HUI : COOPÉRER, POUR DE VRAI !

Deux étapes majeures sont venues modifier la posture de l'Amue vis-à-vis de ses adhérents, plaçant l'Agence comme une entité qui organise réellement la coopération, avec laquelle les adhérents opèrent vraiment en commun :

- La première étape provient de la **transformation du GIP en organisme à durée indéterminée** en 2016², ce qui a réduit un peu – sans pour autant le faire disparaître – le déficit d'attractivité pour une réelle mutualisation des compétences. Dès lors, celle ou celui qui acceptait de contribuer à un projet national au sein de l'Agence ne risquait plus une précarisation

[1] Bertrand Mocquet, Stéphane Athanase, Sylvie Barthel, Ugo Lancéa. « On verra quand on aura 30 ans. Assemblée générale de l'Amue », Amue, Sep 2022, Paris, France. (hal-03779035), p.46-47. Consulter : <https://mocquet.hypotheses.org/578>

[2] *Ibid.*, p.131

de sa relation de travail, ce qui n'a pas réglé totalement la problématique d'attractivité RH : il faudrait pour cela aller vers un statut d'Établissement public qui permette d'ouvrir des postes et d'affecter des agents durablement, de servir des rémunérations équivalentes à celles versées par les établissements, voire des intéressements.

- La seconde étape provient de la décision, prise dans le cadre du contrat de développement lors de l'Assemblée générale du 9 novembre 2016³, de faire évoluer les modes de construction de nos solutions : en finir avec les solutions industrielles développées exclusivement par des prestataires, basculer vers des solutions *open source*, s'appuyer sur les adhérents pour en tirer les forces de conception et de développement des solutions, mais aussi pour héberger les solutions exploitées en mode service dans des *data centers* universitaires. Cette orientation stratégique - qui s'est concrétisée, dans un premier temps, au travers du projet commun de scolarité (**PC-SCOL**) porté par la solution **Pégase** – repose sur une approche collaborative avec l'association Cocktail, rompant ainsi avec la compétition absurde entre acteurs publics et quasi-publics. Cette collaboration a également associé les équipes de l'Université de Strasbourg (Unistra), d'Aix-Marseille Université (AMU) et de Nantes Université, dans une démarche de co-construction de la solution, dont l'hébergement est assuré par les *data centers* de l'Unistra.

Depuis le lancement de ce projet, l'Amue a poursuivi dans cette direction : **SIROCCO**, solution mutualisée pour le décisionnel, basée sur un logiciel libre, est co-construite avec un consortium de dix établissements (dont l'Amue et, depuis 2024, l'association Cocktail) coordonné par l'Université Jean Moulin Lyon 3. De même, **CapLab**, solution pour la gestion et le pilotage de la Recherche s'appuyant sur des éléments *open source*, est co-construite avec l'Université Clermont Auvergne et hébergée dans les *data centers* de l'Unistra.

Cette orientation vers les solutions libres co-construites suscite encore parfois des réactions inquiètes (risque des coûts RH cachés, risque de rentrer dans une « usine à gaz » du fait du caractère peu structurant des souches libres, par rapport aux rigidités des solutions industrielles). Il semble cependant important de préciser que, pour le cas de l'Amue, les coûts RH sont intégralement maîtrisés et connus (car totalement supportés par l'Agence, y compris la masse salariale des collègues qui codent en établissement). De plus, le travail sur une solution commune est notre cœur de métiers. Qu'il s'agisse de souches libres ou progiciels, l'objectif est de faire converger les utilisateurs sur les besoins communs, les priorisations étant arbitrées via les instances de pilotage des projets.

Pour conclure ce panorama avec les solutions

industrielles construites par des prestataires, il est important de noter que, du fait des noyaux progiciels retenus initialement (comme SAP pour **Sifac**, solution de SI financier, ou HRACCESS pour **SIHAM**, solution de SI RH), il n'est pas envisageable de s'en écarter sans générer des perturbations importantes pour les adhérents. Nous avons toutefois orienté l'hébergement de ces solutions vers des *data centers* universitaires. C'est le cas, par exemple, de **Sifac+**, qui fonctionne sur les serveurs d'Unistra et de l'Université de Bourgogne. D'autres viendront renforcer et sécuriser ce dispositif.

UNE NOUVELLE PERCEPTION DE L'AMUE

Ces deux évolutions majeures ont transformé la perception de l'Amue par ses adhérents : plutôt qu'un pourvoyeur de solutions extérieur aux établissements, nous construisons les solutions avec eux, et non plus uniquement pour eux. Pour aller plus loin, nous nous efforçons de continuer à accroître l'attractivité des compétences de nos membres, en ouvrant des recrutements en *full remote* (le collaborateur reste dans son établissement, sous convention d'hébergement, avec trois jours de télétravail par semaine), en créant un dispositif similaire du RIFSEEP pour le GIP, et en essayant de dégager les marges de manœuvre financières pour les alimenter.

Enfin, et au-delà de l'attractivité pour les collaborateurs de nos projets, il nous faudra aussi convaincre davantage nos adhérents des bénéfices d'une mise à disposition temporaire de leurs ressources sur des projets nationaux tels que ceux menés par l'Amue. De fait, s'ils savent très bien se donner à eux-mêmes des solutions agiles, ils ne pensent pas *ab initio* à leur généralisation : seul on va plus vite, ensemble on va beaucoup plus loin ! Ce n'est qu'au bout de cette longue marche, entamée depuis une dizaine d'années et toujours en cours, que la coopération des établissements de l'ESR au travers de leur agence sera devenue une réalité tangible.

[3] *Ibid.*, p.132

SIMON LARGER
Directeur de l'Amue
simon.larger@amue.fr



Crédit photo Adobe Stock – Mongkol - généré à l'aide de l'IA

Swiss Library Service Platform, un fournisseur de services central pour la formation et la recherche en Suisse

Jouant un rôle clé dans le soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche en Suisse, SLSP s'efforce d'élargir les modes d'accès à l'information scientifique et technique dans un contexte fédéral et polyglotte.



Le paysage suisse de l'enseignement supérieur rassemble une diversité de langues et de cultures dans un espace restreint. Il n'est donc pas surprenant que swissuniversities, l'organisation faîtière des recteurs des universités et hautes écoles suisses, ait soutenu dès le départ l'idée d'une gestion coordonnée des connaissances pour l'ensemble des bibliothèques académiques suisses. Toutefois, il est presque miraculeux que les hautes écoles aient réussi à s'accorder sur un SIGB commun, avec une gestion centralisée non seulement des métadonnées, mais aussi des services et des processus de travail, tant les approches en matière de données et de processus étaient différentes. D'une part, les institutions varient considérablement en termes de taille et d'orientation, et d'autre part, la barrière linguistique reste un facteur déterminant à ne pas négliger.

Avec la création de *Swiss Library Service Platform* (SLSP), l'enseignement supérieur et la recherche universitaire bénéficient désormais d'un prestataire capable de relever ces deux défis : d'une part, la gestion centralisée des données et des ressources, et d'autre part, l'accès aux ressources dans les langues nationales. Cela s'applique tant au niveau de l'interface de recherche, où les utilisateurs sont guidés, qu'à l'indexation multilingue des ressources dans les métadonnées de leur description.

Le *Gemeinsame Normdatei* (GND)^[1], les Identifiants et Référentiels pour l'enseignement supérieur et la recherche (IdRef)^[2] et le Soggettario del Sistema bibliotecario ticinese (SBT)^[3] sont les vocabulaires qui permettent à SLSP une mise en valeur trilingue continue des fonds. Ce catalogage trilingue ouvre de toutes nouvelles possibilités pour toutes les bibliothèques participantes. Le choix des ressources s'élargit et les options de filtrage s'étendent.

DES CHOIX POUR UNE TRANSITION BIBLIOGRAPHIQUE CONÇUE EN RÉSEAU

Le défi d'assurer un catalogage de qualité des ressources persiste et exige un solide programme de formation uniforme pour le personnel des bibliothèques chargé du catalogage. SLSP compte ici sur la coopération avec d'autres réseaux de bibliothèques, en particulier ceux de l'espace germanophone de

l'Allemagne, de l'Autriche et de la Suisse (DACH). Sous la direction de la *Deutsche Nationalbibliothek* (DNB), les bibliothèques participantes développent une plateforme^[4] pour la documentation des règles et des normes selon *Resource Description and Access* (RDA). Afin de garantir la cohérence des règles de catalogage, SLSP se charge de la traduction en français de RDA-DACH, plateforme complexe qui représente un volume de 600 pages de texte. Pour ce faire, la terminologie de la «boîte à outils» RDA (*RDA Toolkit*) en français est utilisée. La plateforme n'intègre cependant pas d'explications ou de références à RDA-FR. L'avantage de la nouvelle structure de la plateforme est que les éléments n'ont besoin d'être modifiés qu'à un seul endroit lors d'une mise à jour. SLSP participera au processus de révision (organisé deux fois par an pour apporter corrections et ajustements de fond ou de forme à la plateforme), en accord avec un groupe de travail de la Bibliothèque nationale d'Allemagne (DNB), afin de pouvoir traduire rapidement les modifications en français.

La Suisse francophone ne catalogue donc pas selon RDA France (RDA-FR), mais selon RDA-DACH dans sa traduction française. La Suisse italophone dispose d'un thésaurus en langue nationale, le SBT, mais utilise comme règles soit la variante allemande, soit la variante française. L'uniformité de l'indexation est ainsi garantie au-delà des frontières linguistiques. La documentation multilingue des règles et l'utilisation de thésaurus en plusieurs langues ne suffisent pas encore à soutenir pleinement les catalogueurs et catalogueuses dans leur travail quotidien. Il est donc essentiel pour SLSP de maintenir des échanges réguliers avec les bibliothèques à tous les niveaux hiérarchiques, en veillant à une communication continue. Cela permet de parvenir à des accords solides et à des engagements fiables. Par souci de simplicité, de nombreuses ressources sont disponibles en anglais. Toutefois, les questions spécifiques à certaines régions linguistiques sont abordées dans la langue nationale appropriée. SLSP propose également des sessions d'information en allemand, français et italien concernant les dernières évolutions des règles de catalogage et du logiciel de bibliothèque Alma.

[1] https://www.dnb.de/DE/Professionell/Standardisierung/GND/gnd_node.html

[2] <https://www.idref.fr>

[3] <https://www2.sbt.ti.ch/soggettario>

[4] <https://sta.dnb.de>

Les bibliothèques peuvent ainsi tirer parti les unes des autres sans avoir à établir des structures de réseau complexes. Malgré quelques points de friction, ce système fonctionne plutôt efficacement. SLSP n'a pas été créé *ex nihilo*. Les métadonnées de plus de 500 bibliothèques académiques ont été regroupées dans un catalogue unique. La majorité des données dans les systèmes sont donc des données dites anciennes. SLSP collaborera pendant plusieurs années avec les bibliothèques afin d'harmoniser et de standardiser les données. Les vocabulaires dans les fichiers d'autorité jouent ici un rôle central. Ils assurent la continuité et la cohérence entre les anciennes et les nouvelles données. C'est pourquoi SLSP investit beaucoup, en collaboration avec les bibliothèques, dans la gestion de ces métadonnées dans un contexte international

RÉPONDRE AU DÉFI DU MULTILINGUISME POUR LA GESTION DES AUTORITÉS

Il existe de nettes différences entre les contextes francophones et germanophones en ce qui concerne le mode de gestion des données d'autorité : alors que dans IdRef, les noms communs Rameau sont gérés de manière centralisée par la Bibliothèque nationale de France, dans GND, la gestion des données est répartie sur l'ensemble de la coopérative, avec des agences situées en Allemagne, en Autriche et en Suisse. SLSP utilise les deux réseaux pour garantir une recherche optimale dans ses métadonnées. D'une part, SLSP participe à la maintenance d'IdRef via le réseau de bibliothèques RERO+⁵, d'autre part, SLSP fait partie de la coopérative GND et gère une agence GND. SLSP a ainsi la capacité de gérer activement le multilinguisme en proposant des

accès de recherche parallèles dans les données bibliographiques.

Cependant, des thésaurus multilingues offriraient une solution plus élégante et techniquement plus simple. Deux thésaurus multilingues, Jurivoc⁶ et le *Thesaurus für wirtschaftliche und soziale Entwicklung* (TWSE)⁷, sont déjà en usage au sein d'institutions de l'administration fédérale. La mise en valeur des ressources avec des données d'autorité multilingues ne peut pas encore être suffisamment exploitée avec les systèmes existants. Mis à part la recherche par mots-clés dans les langues disponibles, les systèmes offrent peu de possibilités. C'est pourquoi, pour le moment, les accès de recherche multilingues sont maintenus. Il serait possible d'envisager une indexation automatique dans une autre langue en utilisant des concordances, ce qui pourrait s'appliquer aussi bien à l'indexation formelle qu'à celle des contenus. Dans le domaine des entités nommées une telle indexation pourrait également être réalisée grâce à l'IA, dont les résultats dans ce domaine sont particulièrement prometteurs. La mise en œuvre de ces idées dépendra davantage de décisions politiques que de contraintes : dans les prochaines années, nous verrons ce qui pourra être accompli avec le réseau des bibliothèques académiques de Suisse.

HANS SCHÜRMAN, *Head Data Management, Network Services*

SLSP – Swiss Library Service Platform
hans.schuermann@slsp.ch

CHRISTIANE NIKLOWITZ, *Teamlead Metadata Services, Network Services*

SLSP – Swiss Library Service Platform
christiane.niklowitz@slsp.ch

[5] <https://www.rero.ch>

[6] <https://www.bger.ch/fr/index/jurisdiction/jurisdiction-inherit-template/jurisdiction-jurivoc-home.htm>

[7] <https://www.twse.info>



Source : illustration SLSP – Swiss Library Service Platform

(Pleins feux sur...)



Atrium à l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 : un lieu de rencontre, d'échange et de culture

Initié en 2008 à l'occasion du Plan Campus impulsé par l'État pour structurer des pôles d'enseignement supérieur et de recherche d'excellence et de niveau international, le projet Atrium a abouti début 2024 à l'ouverture au public d'un bâtiment situé en proue du campus historique de l'université.

DE 2008 À 2024 : LE PROJET ATRIUM

La proposition montpelliéraine est l'un des douze projets nationaux retenus dès la première vague. Pour l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 (UPV), université des Humanités, la décision avait été prise dès l'origine par la présidente Anne Fraïsse de construire une nouvelle bibliothèque en remplacement de la bibliothèque Ramon Llull, ouverte en 1966.

Dans le cadre de la politique de site, une structure est alors créée pour piloter l'ensemble des projets montpelliérains, en coopération étroite avec les établissements concernés : l'Opération Campus de Montpellier (OPC). Portée par le Pôle Régional d'Enseignement Supérieur (PRES) en 2009, puis par la ComUE LR-Universités, l'OPC sera rattachée à l'UPV à partir de 2020.

À partir de 2008, le projet Atrium suit son cours : phases d'étude, programmation, concours d'architecte en 2016 attribuant le projet au cabinet parisien SCAU, associé à l'agence locale Coste. Les travaux, commencés fin 2018, sont retardés à plusieurs reprises (crise Covid, reprises d'œuvres etc.) et le bâtiment est finalement livré fin 2023 à l'université pour un coût total de 56 millions d'euros. Pendant plus de 15 ans, des échanges constants ont lieu entre l'université, le maître d'œuvre et l'OPC, en tant que maître d'ouvrage. La gestion du temps, qui s'est révélée être l'un des principales difficultés du projet, a nécessité une approche dynamique pour la mise en œuvre d'un programme conçu près de 15 ans auparavant. Bien que n'étant pas maître d'ouvrage, les enjeux sont en effet importants pour l'université.

Une des principales clés de réussite du projet repose sur la collaboration réussie entre le Service Commun de la Documentation, gestionnaire de 90 % des espaces (13 000 m² de bibliothèque) et les services supports de



© Université Paul Valéry Montpellier 3

➔ Vue aérienne de l'Atrium

l'Université (Direction des Moyens Généraux, Direction du Patrimoine et Direction du Système d'Information et du Numérique).

LA BIBLIOTHÈQUE AU CŒUR DU CAMPUS

Le projet Atrium installe, symboliquement et physiquement, la bibliothèque au cœur du campus. Atrium se veut lieu d'échange, de culture et de savoir, proposant des services adaptés à une communauté universitaire en Lettres, Langues, Sciences humaines et sociales et Arts qui compte 22 000 étudiants et près de 1500 enseignants-chercheurs et personnels.

UN ATRIUM DE 15 000 M²

ATRIUM est à la fois un acronyme (Accueil, Travail, Ressources Informatiques des universités de Montpellier) et une référence à l'Antiquité, l'atrium étant dans les villas romaines un espace distribué autour d'un puits de lumière ou d'une cour pour l'accueil des visiteurs extérieurs.

De fait, le bâtiment de 15 000 m², vitré à plus de 80 %, offre des services sur quatre

niveaux autour d'un large puits de lumière, dont une bibliothèque de 13 000 m² et trois autres services : l'accueil des étudiants handicapés, le service d'orientation et le service de formation continue. Atrium abrite également des équipements mutualisés : un auditorium de 140 places, une cafétéria, une salle d'exposition.

LE SURF, LE SOUFFLE ET LE NUAGE

Pour répondre au programme, l'architecte développe sa vision autour d'une triple métaphore :

Le surf, vaste et remarquable espace de déambulation au sol ondulant, doté de plans inclinés, facilite les échanges et guide le visiteur vers la bibliothèque et les autres équipements.

Le souffle, est un espace central ouvert sur le ciel, traversé de terrasses où l'on peut s'installer pour travailler ou pique-niquer (le climat méditerranéen s'y prête !). Il est aussi un lieu de passage, créant un lien entre toutes les parties du bâtiment.

Enfin, **le nuage**, composé de trois grands plateaux de lecture qui accueillent chacun



← La vague, escalier intérieur de l'atrium ↑ L'Atrium, vue extérieure depuis le patio

près de 150 000 ouvrages et 450 places. Les volumes importants mettent en valeur les collections. La palette chromatique est réduite et présente un dégradé de blancs, de beige et de gris clair. Dans la vision de l'architecte, les plafonds immenses sont intégralement blancs et représentent les pages vierges d'un livre.

FOCUS SUR QUELQUES SERVICES

Faciliter la médiation et mieux accueillir les usagers

Le déploiement de la BU sur quatre niveaux facilite la répartition fonctionnelle des accueils et les activités. Le dispositif architectural, l'automatisation des transactions par le système RFID sont également l'occasion de repenser la médiation sous toutes ses formes : information, orientation, formation des usagers et accompagnements de toute nature.

Parmi les projets instruits, on peut mentionner de nouveaux dispositifs facilitant la découverte et l'appropriation du bâtiment : visites ludifiées, escape games, mise en place d'un jeu vidéo développé en collaboration avec la filière Jeux Vidéo de l'université.

Ouvrir plus, ouvrir mieux

L'ouverture du nouvel équipement est également l'occasion de proposer un élargissement des horaires d'accès, en particulier

succès de ce dispositif, dont profitent tous les étudiants du site montpelliérain. En soirée, près d'un usager sur deux est en effet inscrit dans un autre établissement d'enseignement supérieur, notamment à l'Université de Montpellier (UM), l'autre université du site. Au-delà de cette réussite, le projet d'extension d'horaires, qui bénéficie du Plan BO +, complète avec efficacité sur Montpellier le projet mené depuis plus de 10 ans par les deux universités montpelliéraines (UPV et UM), dont plusieurs BU sont aujourd'hui accessibles au public en soirée (5 bibliothèques), le samedi (3 BU) et le dimanche (une bibliothèque).

Le succès des espaces collaboratifs

Atrium propose 47 espaces de travail dont la plupart sont réservables via l'application Affluences et accessibles en badgeant avec la carte d'étudiant (ou la carte professionnelle). Ils sont équipés d'écran, de tableaux blancs et tous insonorisés.

Six espaces de travail individuel ou « bureaux nomades » sont également réservés aux enseignants et peuvent être utilisés pour le travail de recherche ou les rendez-vous avec des étudiants ou doctorants.

Dans ces espaces, Atrium propose également des outils spécifiques destinés aux besoins disciplinaires : par exemple une

salle équipée pour les étudiants en arts plastiques, un piano dans l'espace dédié aux étudiants pratiquant la musique, des facilités pour diffuser les films, documentaires, etc. dans l'espace dédié aux étudiants en filière cinéma.

ATRIUM, LIEU DE RENCONTRE ET D'EXPOSITION

La bibliothèque est équipée de deux *learning labs* (les espaces *Archipel*), accessibles sur réservation pour les expérimentations pédagogiques, des ateliers participatifs ou d'autres activités proposées par la bibliothèque : rencontres d'auteurs, ateliers numériques, projets associatifs nécessitant l'usage de l'équipement numérique proposé, etc.

L'un des objectifs est de promouvoir dans la salle d'exposition gérée par la BU ou dans l'auditorium les événements culturels et en particulier toutes formes de médiation entre livre et publics : faire découvrir les collections au public ; promouvoir les éditions de l'université (PULM), accueillir des auteurs, valoriser les productions éditoriales des enseignants etc.

Depuis avril 2024, Atrium accueille ainsi les réalisations de l'auteur de bande-dessinée Fabrice Erre, qui a accompagné depuis 2022 le projet ainsi que les réalisations d'étudiants et enseignants de l'université dans le cadre de l'ouverture du bâtiment.

MARC DUMONT

Directeur du Service Commun de Documentation
Université Montpellier 3 Paul Valéry
marc.dumont@univ-montp3.fr

PIDFest : ONCE UPON A TIME IN A LIBRARY, GATHERED THE COMMUNITY

Du 11 au 13 juin a eu lieu à Prague (République tchèque) le congrès PIDFest, premier du nom, qui prend la suite de l'événement PID Apalooza organisé à quatre reprises entre 2006 et 2021.

Avec le PIDFest, il s'agit de réunir autour des PIDs (Permanent Identifier) une communauté composée d'éditeurs, bibliothécaires, gestionnaires de consortia, consultants, etc. venu-e-s du monde entier (mais quand même largement du monde anglo-saxon), communauté qui cultive son côté décalé : après le concert de didjeridoo en ouverture, le stand ORCID proposait durant les pauses de fabriquer son propre bracelet de perles, et le mot de la fin a pris la forme d'un bingo endiablé rendant hommage à Taylor Swift.

Tous les moyens sont bons pour trouver des réponses à cette question : comment convaincre l'ensemble des acteurs de la chaîne d'implémenter des PIDs ? C'est le nerf de la guerre et l'on s'échange recettes et bonnes pratiques, qu'elles soient très policées – *Qui n'a pas sa stratégie nationale ? Demandez une stratégie nationale !* – ou plus prosaïques (faire appel au même consultant). Certains osent même revenir sur leurs échecs, mais mieux vaut qu'ils soient seulement techniques.

Si vous avez bien lu le numéro 112 d'Arabesques consacré aux référentiels, vous n'aurez probablement pas de mal à relier les points :

- | | |
|-------------------------|---------------------------|
| DOI (Crossref) ○ | ○ Organisation |
| DOI (Datacite) ○ | ○ Personne |
| ORCID ○ | ○ Jeu de données |
| ROR ID ○ | ○ Article de revue |

En effet, ce sont bien les DOI qui identifient les résultats de recherches (publications chez CrossRef ou jeux de données chez Datacite), les ORCID, qui identifient les personnes, et les ROR ID pour les organisations ont fait leur chemin et sont au moins connus à défaut d'être toujours utilisés. Mais il existe un besoin d'identification pour tant d'objets dans le grand écosystème de la recherche : les projets (pour lesquels RAID est tout juste éclos, en connexion avec les précédents), les instruments et infrastructures, les logiciels, les bourses et les financements...

Ces quelques jours auront permis aux participants de faire communauté, de reprendre vigueur auprès de leurs pairs pour jouer à nouveau les *PID evangelists* (sic) à domicile - d'autant que la majorité des participants sont rompus au télétravail exclusif et jonglent avec les fuseaux horaires pour contacter leurs collègues.



Si cette courte recension a éveillé votre intérêt, tous les supports de présentation et les sessions plénières enregistrées – y compris le poster présenté par l'Abes (cf ci-dessous) sont disponibles sur l'archive ouverte de l'institution organisatrice à cette adresse : <https://hdl.handle.net/20.500.14391/3044>. Avec DOI et ORCID pour toutes et tous, of course !

CAROLE MELZAC, ABES
carole.melzac@abes.fr

Once upon a time in a library... ..was born a PID

PID Fest 11th-13th June 2024
C. Melzac, S. Wöhr, F. Nègre, C. Aissaoui, Alex - melzac@abes.fr

NETWORK 8 000 contributors from France, Switzerland and Belgium
Dedicated training, helpdesk, listen and collaborative curators project

DATA 4.6 million person records
0.4 million organisation records
Metadata scheme following Perennial standards

2024
Abes appointed by the French HER Ministry to participate in a national registry for research organisations

2024
Weekly automated routine to align ORCID and IdRef via data dumps and APIs

2022
Lilje University (Belgium) joins IdRef

2023
ROR Massive matching IdRef-ROR

2021
Calim (HSS publisher) joins IdRef

2019
data.idref.fr (RDF triple store connecting multiple sources thanks to matching with external IDs)
paprika.idref.fr (data curation interface with IA features)

2020
RERO+, Renouard, SLSP (Switzerland) join IdRef

2017
IdRef as person PID in the French research portal ScanR
Persée (digitalization platform) joins IdRef

2017
IdRef v2 : display of all documents linked in theses.fr and Calames
Start of massive reconciliation process with national OA repository (HAL)

2016
Memorandum of understanding with ORCID
ORCID data dump loaded for the first time

2010
IdRef was created as an authority file shared by the Sudoc, the national PhD thesis portal, and the database for archives and manuscripts Calames. It describes people, organisations, places and subject headings.

2012
IdRef integrated in VIAF

Abes was created in 1994 by the Ministry of Higher Education and Research to build a national union catalog based on shared, uniform practices. The Sudoc, Abes rapidly gained new missions, centralizing in-house collections, PhD thesis cataloguing, and manuscripts description, etc. becoming the kernel of a network of 2,000+ French libraries.

abes.fr
know us X in

(Portrait)

Sarah HURTER- SAVIE,

responsable du service Signalement,
Directrice du SCD de l'Université
Côte d'Azur, renommé Direction des
Bibliothèques depuis le vote de ses
nouveaux statuts le 16 juillet 2024.



Parlez-nous de vos fonctions actuelles

La Direction des Bibliothèques et de la Science Ouverte (DiBSO) d'Université Côte d'Azur se compose de 11 bibliothèques intégrées (100 agents) et de 4 bibliothèques associées. Elle dessert une communauté d'environ 32 000 étudiants et de 1 200 chercheurs et enseignants chercheurs.

Le challenge dans le contexte d'un établissement IDEX au statut de grand établissement est de donner le cap, d'apporter du sens et de la cohérence dans les actions menées, de conduire l'innovation et le changement dans le respect des orientations stratégiques de l'établissement tout en préservant et en valorisant les missions « cœur de métier ». Un équilibre à trouver et à requestionner quotidiennement pour naviguer au mieux entre ambitions et réalité.

Quelles sont vos relations avec l'Abes ?

Depuis de longues années et sur de nombreux aspects métier, l'Abes est un opérateur national incontournable et essentiel dans le fonctionnement quotidien des bibliothèques relevant de son périmètre. Je dirais que les relations que nous développons sont de type « gagnant/gagnant ».

L'Agence apporte un ensemble de services très appréciables qui libèrent les bibliothèques de nombreuses tâches techniques et/ou fastidieuses. Elle produit et met à disposition des outils et une expertise. Les bibliothèques, de leur côté, apportent une force de travail non négligeable et des contenus riches et variés. Ensemble, nous produisons des services documentaires à forte valeur ajoutée. La coopération, c'est toute la force du réseau.

Quels défis majeurs l'Abes aura-t-elle, selon vous, à relever dans les prochaines années ?

L'un des plus importants défis que l'Abes a été amenée à relever, à sa création, fut certainement la capacité à remporter l'adhésion des établissements afin que le Sudoc devienne réalité tangible, un grand catalogue collectif riche et qualitatif.

Il me semble que, désormais, les principaux défis qui se posent à l'Abes sont essentiellement de nature technique ou technologique et organisationnelle. Ils sont pour certains historiques (clarifier l'avenir de CBS, apporter des réponses structurelles à la grande problématique de la transition bibliographique, refonder les

missions et le fonctionnement du réseau Sudoc-PS...). Mais ils sont aussi ceux qui lui sont imposés par les évolutions/révolutions technologiques (IA notamment) qui ne manqueront pas d'impacter directement les méthodes de travail et peut-être les missions même des bibliothèques.

Pour accompagner au mieux ses usagers et continuer à structurer son réseau, L'Abes aura besoin d'affûter encore sa technicité et de mobiliser toutes les qualités requises pour évoluer de manière adaptée dans un environnement en profonde transformation : agilité, adaptabilité, anticipation et vision stratégique.

Qu'appréciez-vous le plus dans votre métier ?

Travailler en bibliothèque, c'est avoir la possibilité, quel que soit son statut, d'exercer plusieurs métiers tout au long de son parcours professionnel. Avoir l'opportunité de se renouveler, d'évoluer parfois radicalement dans ses fonctions est très enthousiasmant ! Mais, ce qui alimente mon engagement quotidien reste bien sûr le service aux usagers, contribuer à la satisfaction de nos publics, quels que soient leurs attentes, leurs niveaux de compétences ou leurs spécialités disciplinaires. Le service rendu a été un moteur tout au long de mon parcours et dans toutes les fonctions que j'ai pu exercer. C'est ce qui donne tout son sens à notre métier !

Qu'est-ce qui vous énerve le plus ?

La mauvaise foi. Je ne parle pas de la mauvaise foi ordinaire des petites lâchetés et faiblesses du quotidien, celle avec laquelle nous flirtons tous pour nous rassurer, nous défendre de nos petites erreurs ou nous convaincre que la vérité est de notre côté. Celle qui m'exaspère est la mauvaise foi institutionnalisée, systématique et définitive. Celle qui se présente en mode attaque, qui interdit l'échange et extorque temps et énergie.

Quelle image donneriez-vous pour définir l'Abes ?

Le vaisseau amiral qui pilote une magnifique flotte, puissante et coordonnée, dans l'océan des données Sudoc !

Votre expression favorite ?

« En voiture Simone ! » Allons-y, venez, montez, il n'y a pas de temps à perdre et tant de défis à relever. A l'image de Simone Louise de Borde qui a si bien su transgresser les règles et les codes !